



# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023



Promotion santé Valais  
Gesundheitsförderung Wallis

## SOMMAIRE

---

**04**

MOT DU PRÉSIDENT  
ET DU DIRECTEUR

**05**

INTRODUCTION

**07**

LIGUE PULMONAIRE  
VALAISANNE

**17**

UNITÉ DE SANTÉ  
SCOLAIRE

**29**

DÉPISTAGE DU  
CANCER VALAIS

**41**

DOMAINE PROMOTION  
DE LA SANTÉ ET  
PRÉVENTION

**53**

ADMINISTRATION

**61**

COMPTES

## MOT DU PRÉSIDENT ET DU DIRECTEUR

Alors que nous clôturons une année significative pour Promotion santé Valais (PSV), nous tenons à réfléchir aux défis et aux opportunités qui façonnent notre mission de promouvoir durablement la santé pour la population valaisanne. Dans un monde où la durabilité et la transformation numérique redéfinissent notre façon de vivre et de travailler, PSV s'engage à être à l'avant-garde de ces évolutions, pour le bien-être de tous.

### > DURABILITÉ ET SANTÉ

Le changement climatique et l'extinction de masse sont des réalités que nous ne pouvons ignorer, tant leur impact sur la santé humaine est profond. Il est impératif de vivre dans un environnement qui favorise, plutôt que de nuire, à notre santé. Conscients de cette responsabilité, nous allons définir un plan de mesures visant à diminuer nos émissions de CO2 de manière notable, dont certains aspects sont déjà en cours d'implémentation. Ces efforts sont légitimes et tout acteur, individuel ou économique, devrait relever ce défi d'une ampleur sans précédent.

### > L'AVÈNEMENT DU NUMÉRIQUE ET DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

La santé des êtres humains n'est plus seulement déterminée par l'environnement physique, socio-économique et politique, mais également par l'environnement digital. Nos activités numériques prennent une place très importante et nous passons de plus en plus de temps connectés à divers dispositifs qui régulent nos interactions sociales, notre comportement et, par-là, notre santé à court ou moyen terme. Pour faire face à cette évolution profonde, le canton du Valais a élaboré une stratégie originale pour une éducation numérique responsable et a mandaté PSV pour assurer la coordination cantonale. L'objectif est de protéger efficacement les plus jeunes, en dotant les parents et enfants de nouvelles compétences et connaissances qui leur permettent de faire face à ce nouveau contexte. Le numérique représente également des opportunités.

PSV a d'ores et déjà un projet de recherche sur l'utilisation de l'intelligence artificielle (IA) pour le dépistage organisé du cancer du sein, avec comme objectif de réduire ses effets négatifs - faux positifs et cancers d'intervalle. Nous prévoyons également d'utiliser le potentiel de l'IA pour des projets de prévention et de promotion de la santé, en proposant un mode interactif d'information et un conseil personnalisé de masse.

Pour finir, nous rendons hommage à M. Philippe Zufferey, membre du comité de PSV, et au Dr Hubert S. Varonier, Président d'honneur du CIPRET, qui nous ont quittés courant 2023. Nous saluons leur engagement sans faille pour la santé de la population valaisanne, leur soutien et leurs nombreuses qualités humaines vont nous manquer.



**DOMINIQUE FAVRE**

> PRÉSIDENT  
PROMOTION SANTÉ VALAIS



**JEAN-BERNARD MOIX**

> DIRECTEUR  
PROMOTION SANTÉ VALAIS

## INTRODUCTION

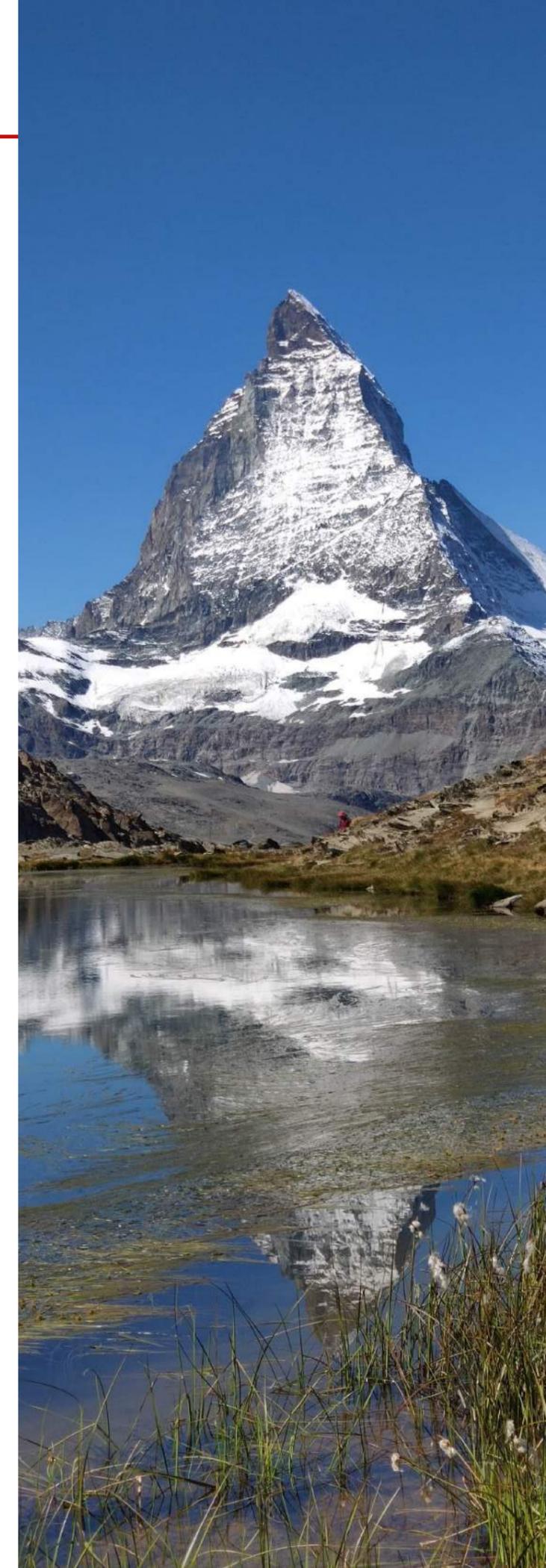
Ce rapport présente les points forts de l'année 2023 pour les quatre domaines clés de Promotion santé Valais (PSV) : la Ligue pulmonaire valaisanne, l'Unité de santé scolaire, le Centre de dépistage du cancer et le domaine Promotion de la santé et Prévention.

Nous avons souhaité illustrer concrètement nos activités à travers sept interviews de collaboratrices. Ces interviews apportent également des éclairages sur la diversité des pratiques au sein de PSV.

Ce bilan annuel met surtout en lumière les défis majeurs auxquels notre association est confrontée au jour le jour, tous orientés vers un objectif commun : améliorer de manière durable la santé des habitants du Valais.

La mission de PSV est, en effet, de fournir à la population les informations et les conditions nécessaires pour adopter des pratiques saines, permettant à chacun de préserver sa santé le plus longtemps possible, ou de maintenir une qualité de vie optimale en cas de maladie.

Nous vous souhaitons une agréable lecture.



# LIGUE PULMONAIRE VALAISANNE



Notre rapport annuel présente les activités et réalisations de l'année 2023, soulignant notre engagement continu envers des soins de qualité pour les personnes souffrant d'insuffisance respiratoire et de maladies pulmonaires.

Ces données montrent l'importance que nous accordons au suivi individualisé et à l'accompagnement de nos 6'000 patients tout au long de leur thérapie. Elles mettent également en évidence notre approche globale visant à renforcer leur autonomie dans la gestion des difficultés liées à leur maladie et/ou à leur traitement.

Sont également illustrées dans ce rapport nos actions en prévention et promotion de la santé pour informer et sensibiliser la population valaisanne sur les enjeux des maladies respiratoires et leurs conséquences.



## EN QUELQUES CHIFFRES

5'729

### PATIENTS DANS LE CANTON

4'820

Apnée du sommeil

194

Ventilation mécanique

715

Oxygène

10'700

### HEURES DE CONSULTATION

#### CONSEILS & SOINS

265'700 min. (4'428h)

Apnée du sommeil

44'045 min. (734h)

Ventilation mécanique

85'290 min. (1'421h)

Oxygène

#### CONSEIL SOCIAL

132'398 min. (2'206h)

Personnel soignant

114'695 min. (1'911h)

Assistante sociale

780

### INTERVENTIONS EN OXYGÉNOTHÉRAPIE

Durant l'année 2023, nos techniciens se sont déplacés sur l'ensemble du territoire valaisan pour plus de 780 interventions en oxygénothérapie, allant de l'installation initiale d'appareil à leur récupération pour fin de thérapie, en passant par des remplacements pour panne.

15

### ENQUÊTES D'ENTOURAGE (TUBERCULOSE)

En 2023, un remaniement du processus de prise en charge de la tuberculose a été mis en œuvre dans le canton du Valais. Désormais, sous la supervision du médecin cantonal, tous les nouveaux cas de tuberculose font l'objet d'une discussion collaborative impliquant l'Unité cantonale des maladies transmissibles (UCMT), le service des maladies infectieuses et le service de pneumologie de l'Hôpital du Valais, ainsi que la Ligue pulmonaire valaisanne. Par la suite, les cas sont répartis entre ces partenaires en fonction de leur spécificité et de leurs besoins particuliers. La Ligue pulmonaire valaisanne a ainsi été sollicitée pour mener 15 enquêtes d'entourage.

40

### PERSONNES SUIVIES À LA CONSULTATION STOP TABAC

40 personnes ont été suivies à la consultation stop tabac durant l'année 2023 : 33 à Sion, 6 à Viège et 1 à Martigny .

## TEMPS FORTS 2023

Le personnel de la Ligue pulmonaire valaisanne s'est engagé tout au long de l'année pour faciliter la vie des personnes souffrant de pathologies pulmonaires. Il a également effectué un travail d'information et de sensibilisation de la population dans le domaine de santé respiratoire.

### > SOINS DE QUALITÉ

#### ÉVALUATION DES CONSEILS ET SOINS

À la demande d'une caisse maladie, le personnel soignant effectue depuis janvier 2023, une évaluation des besoins du patient lors de son premier rendez-vous. Cette démarche vise à optimiser la qualité des interventions thérapeutiques et à mieux évaluer le temps nécessaire pour chaque patient, en tenant compte de divers facteurs, tels que :

- Évaluation des besoins du patient
- Conseils au patient
- Coordinations des mesures et dispositions
- Contrôle des signes vitaux
- Surveillance des appareils

Les soignants reportent les résultats sur un formulaire de prescription spécifique, permettant ainsi une documentation précise de la démarche. L'un des principaux avantages de cette démarche est de permettre une revalorisation du temps passé et du travail fourni par les soignants, notamment pour les aspects de la gestion de la maladie et de la thérapie.

### > CERTIFICATION ISO

La Ligue pulmonaire valaisanne a brillamment passé en début d'année l'audit de surveillance ISO 9001 : 2015.



## PROGRAMMES EN SANTÉ

En complément des suivis médico-techniques, nous proposons des ateliers et des cours à notre patientèle, ainsi qu'à leurs proches. Ces rencontres permettent non seulement de favoriser les échanges, mais également de renforcer les compétences de chacun pour agir en faveur de sa santé et mieux maîtriser sa maladie et ses conséquences.

### > APNÉES DU SOMMEIL

#### ATELIERS CPAP

Les utilisateurs CPAP ont la possibilité d'assister à des ateliers thématiques gratuits. Ils peuvent ainsi partager leurs expériences et apprendre quelques astuces pour mieux vivre au quotidien. 20 patients se sont retrouvés pour échanger durant les sessions du printemps à Collombey et à Sion.

#### NORDIC WALKING

9 personnes ont suivi le cours de Nordic Walking à Massongex et 12 l'ont fait à Sion. Cette activité a été organisée pour la première fois dans les environs de Loèche, avec 3 participants.



### > BRONCHOPNEUMOPATHIE CHRONIQUE OBSTRUCTIVE (BPCO)

#### MIEUX VIVRE AVEC UNE BPCO

25 patients souffrant d'une BPCO ont pris part au programme d'autogestion « Mieux vivre avec une BPCO » qui s'est déroulé à Sion, Martigny et Rennaz. Le suivi de cette formation aide les personnes touchées à mieux gérer leurs symptômes respiratoires et ainsi éviter une exacerbation.

#### ATELIER SUR L'ALIMENTATION

La Ligue pulmonaire valaisanne a proposé à ses patients souffrant d'une BPCO un tout nouvel atelier gratuit sur le thème de l'alimentation. 13 participants ont ainsi pu recevoir des conseils d'une diététicienne-nutritionniste ASDD et du personnel soignant de la Ligue.

#### RESPIFIT

RespiFit est un programme de réhabilitation pulmonaire qui s'adresse aux personnes atteintes d'une maladie respiratoire chronique entraînant un essoufflement. En 2023, nous avons organisé 974 séances pour 65 participants. 35 étaient des patients en maintien et ont donc suivi 1 séance par semaine. 30 étaient des patients en réhabilitation pulmonaire complète et ont donc fait 36 séances planifiées 2 à 3 fois par semaine.

## PRÉVENTION ET PROMOTION DE LA SANTÉ

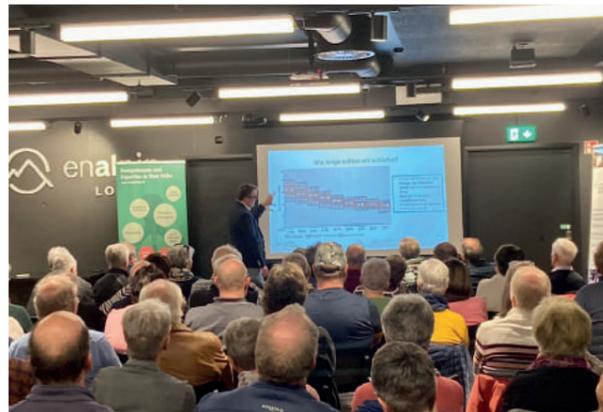
La Ligue a coordonné diverses manifestations destinées au grand public afin de le sensibiliser aux différentes maladies respiratoires et de promouvoir les échanges d'informations à ce sujet.

### > SEMAINE DE LA SANTÉ À L'USINE NOVELIS

L'usine Novelis, avec ses 300 employés, a sollicité la collaboration de la Ligue en vue d'organiser des ateliers axés sur la prévention des maladies pulmonaires, dans le cadre de leur semaine dédiée à la promotion de la santé en novembre. Pendant deux jours, la Ligue a abordé trois thématiques majeures pour les travailleurs : la BPCO, les apnées du sommeil et le sevrage tabagique.

### > CONFÉRENCE SUR LES APNÉES DU SOMMEIL

En parallèle, nous avons organisé une soirée d'information gratuite à l'intention des résidents du Haut-Valais, axée sur la problématique des apnées du sommeil. La conférence, animée par un pneumologue spécialisé, a permis à l'auditoire de bénéficier d'une expertise approfondie sur le sujet. À la fin de la présentation, les participants ont eu l'occasion de tester divers dispositifs CPAP.



### > CAMPAGNE DE PRÉVENTION DE LA BPCO

En novembre, la Ligue a déployé au niveau cantonal la campagne suisse de sensibilisation à la BPCO. À travers divers médias (presse écrite et radio), elle a encouragé la population à effectuer un test de risque en ligne. Cet outil fournit des informations préliminaires sur le niveau de risque de contracter la BPCO et il peut également indiquer si la personne est potentiellement déjà atteinte.

Cette année, la campagne de sensibilisation a été intégrée au projet #parlons, dirigé par Promotion santé Valais (PSV). Des infographies marquées du hashtag #parlonsBPCO ont circulé sur les réseaux sociaux.

## ÉVÉNEMENTS

### > JOURNÉE DES PATIENTS SOUS OXYGÈNE

Cette année, nous avons renoué avec la traditionnelle journée dédiée à nos patients nécessitant de l'oxygène. En octobre, ces derniers ont été conviés à partager un moment convivial autour d'un repas à Sion et à Viège.

La Ligue pulmonaire valaisanne a également pris part à divers événements professionnels dans le but de rencontrer les parties prenantes du réseau de santé et d'approfondir les relations avec elles.



### > CONGRÈS MÉDICAL QUADRIMED

À la fin janvier, nous avons participé au 35<sup>e</sup> congrès médical du praticien Quadrimed à Crans-Montana. Pendant trois jours, le personnel soignant de la Ligue valaisanne et d'autres ligues romandes ont informé les médecins sur le thème de l'oxygénothérapie et les services associés.

Diverses animations, dont un bar à oxygène, ont facilité les échanges avec les visiteurs sur notre stand.



### > SYMPOSIUM EN PNEUMOLOGIE

En décembre, la Ligue pulmonaire valaisanne a pris part à un symposium sur l'interstice pulmonaire organisé à l'Hôpital de Rennaz. Présents sur un stand, nous avons suscité des discussions sur nos prestations avec les professionnels de la santé participant à cette demi-journée de formation.

## PROJETS 2023

### > REFONTE DE NOTRE SITE INTERNET

Depuis août, le site internet de la Ligue pulmonaire suisse ainsi que les pages dédiées aux ligues cantonales arborent un nouveau look moderne et convivial.

Ce projet ambitieux, s'étendant sur une année de travail en collaboration avec la Ligue pulmonaire suisse et d'autres ligues cantonales, a été entrepris avec pour objectif principal de revoir intégralement l'expérience en ligne offerte à nos utilisateurs. Un des défis majeurs de ce projet a été de concilier les spécificités cantonales tout en maintenant une cohérence globale à travers le site.

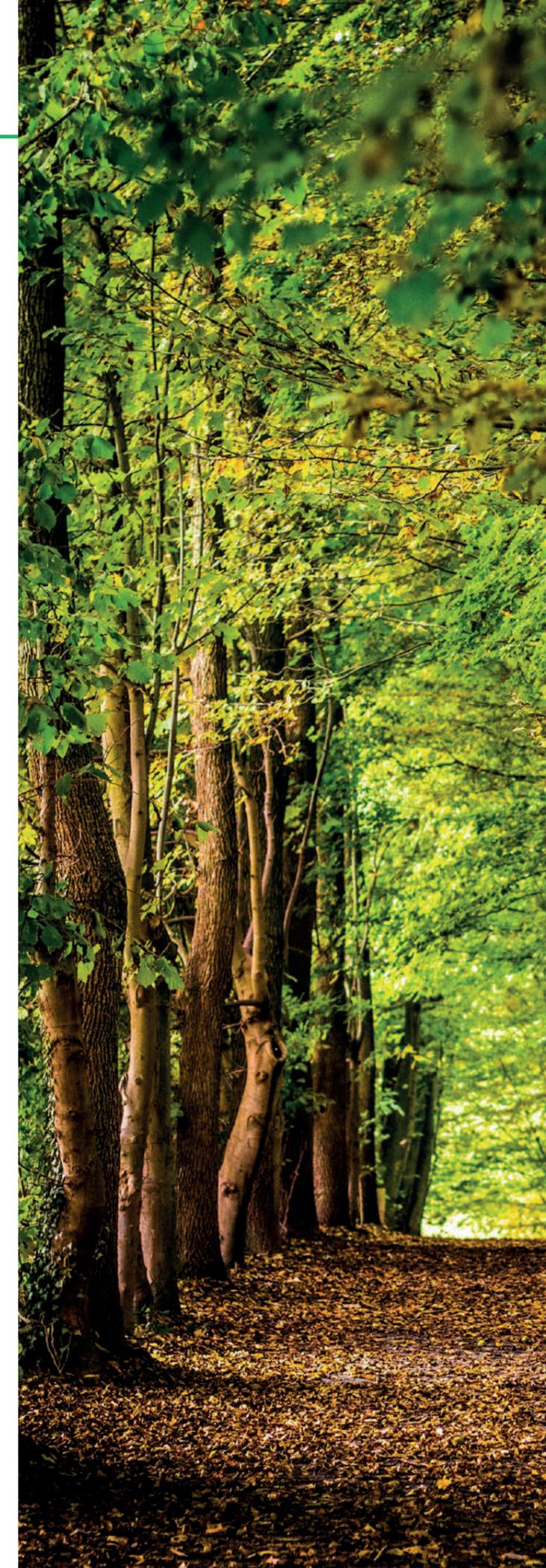
La refonte a ainsi impliqué l'adoption d'un nouveau programme de gestion des contenus, une révision complète de l'arborescence du site et des informations proposées, dans le but de rendre la navigation plus intuitive et simplifier l'accès à nos prestations. De nouvelles fonctionnalités ont été mises en place, comme la possibilité désormais de s'inscrire directement en ligne aux ateliers ou aux cours.



## PERSPECTIVES 2024

### > MISE EN PLACE D'UNE NOUVELLE THÉRAPIE

En 2024, la thérapie High-flow, basée sur l'utilisation d'un appareil spécifique doté d'un système à haut débit nasal, fera son entrée dans nos prestations thérapeutiques. Avant d'étendre cette nouvelle thérapie, une phase test devra être mise en place avec des patients types. Le principe fondamental de cette thérapie repose sur un débit constant d'air, avec ou sans oxygène, à une température élevée et une humidité importante. Cette combinaison permet entre autre d'améliorer la clairance mucociliaire (processus de nettoyage de la muqueuse respiratoire), de réduire le travail respiratoire et d'améliorer l'oxygénation. Cette thérapie facilite l'expectoration des sécrétions pulmonaires, elle diminue les infections pulmonaires. Elle contribue également à l'évacuation du gaz carbonique (CO<sub>2</sub>).



# UNITÉ DE SANTÉ SCOLAIRE



Le présent rapport d'activité résume les faits et chiffres saillants de l'Unité de santé scolaire qui effectue des prestations pour les 41'432 élèves de la scolarité obligatoire du canton. Ces chiffres montrent l'importance de notre activité qui consiste non seulement à garantir une couverture vaccinale pour faire face à la recrudescence de certaines maladies comme la rougeole qui peuvent engendrer de grandes complications, mais aussi pour déployer des activités sur trois axes d'action : la prévention, la promotion de la santé et la protection.

En 2023, l'Unité de santé scolaire a repensé son organisation et défini des personnes de références pour : conseil intégration ; vaccination et dépistage ; promotion et prévention. Trois infirmières scolaires vont nous présenter les thématiques dont elles sont référentes. Ces interviews permettent de mieux se rendre compte de leur travail au quotidien, mais surtout de la complexité des situations rencontrées dans les écoles valaisannes.

En 2023, la direction de Promotion santé Valais a voulu renforcer les collaborations entre l'Unité de santé scolaire et le secteur Écoles-Institutions, les responsables des deux domaines concernés apporteront leurs éclairages sur les rapprochements et les perspectives à venir.



## EN QUELQUES CHIFFRES

41'432

ÉLÈVES DANS LE CANTON

66

PROFESSIONNELS

39

Médecins scolaires

3

Médecins référents

22

Infirmières

2

Personnel administratif

15'628

ÉLÈVES CONTRÔLÉS

3'638

Enfantine 1H

8'180

Primaire 3H et 6H

3'810

Secondaire 9CO

4'223 (500)

PROBLÈMES DÉTECTÉS (NOUVELLES NOTIFICATIONS)

2'961 (473)

Vue

75 (27)

Ouïe

615

Poids

321

Problèmes psychosociaux

251

Procédures pour besoins de santé particuliers (PBSP)

4'870

ÉLÈVES VACCINÉS

2'105

Papillomavirus  
(prévention du cancer de l'utérus)

829

Hépatite B  
(prévention des maladies chroniques)

1'381

Vaccins de base  
(diphtérie/tétanos/coqueluche/  
polio)

130

ROR  
(oreillons/rougeole/rubéole)

435

Varicelle

## TEMPS FORTS 2023

### > MISE EN LIGNE DU LOGICIEL PEGASUS

En 2023, nous avons mis en ligne le nouveau logiciel Pegasus qui permet aux médecins privés et aux cabinets médicaux de commander en ligne le vaccin Gardasil contre le HPV. Cette mise en place complète celle entamée en décembre 2022.

### > CODE QR

Nos courriers intègrent dès cette année un code QR unique par élève. Chaque élève est ainsi identifié et les formulaires sont scannés en direct.



## PERSPECTIVES 2024

La santé scolaire concerne pratiquement tous les parents, auxquels elle offre des conseils concernant les vaccinations. En vérifiant l'état de la vaccination à trois reprises au cours de la scolarité obligatoire, notre but est d'accompagner les parents pour assurer une protection maximale de leurs enfants. Les élèves en 9<sup>ème</sup> et 10<sup>ème</sup> année ont aussi l'opportunité de recevoir facilement différentes vaccinations, avec le consentement de leurs parents. Les vaccins jouent un rôle clé dans la prévention ou la diminution de la propagation de maladies infectieuses telles que la rougeole, la coqueluche, entre autres.

Voici les perspectives pour l'année prochaine.

### > ACHÈVEMENT DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'IMPLÉMENTATION DU LOGICIEL PEGASUS

Nous prévoyons de finaliser l'intégration du logiciel Pegasus avant la fin de l'année scolaire prochaine. Adaptation de nos interventions aux besoins sur le terrain : notre engagement à adapter notre travail aux exigences spécifiques du terrain reste une priorité. Nous continuerons à ajuster nos méthodes et approches pour répondre de manière plus efficace aux défis identifiés dans le domaine de la santé scolaire.

### > RÉPONSE AUX SOLLICITATIONS DES ÉCOLES POUR LA PROMOTION DE LA SANTÉ

Nous nous engageons à répondre activement aux demandes des écoles en matière de promotion de la santé. Nos efforts seront intensifiés pour soutenir les initiatives visant à créer des environnements éducatifs sains et à promouvoir le bien-être au sein des établissements scolaires.

### > RENFORCEMENT DES PARTENARIATS

L'année à venir verra une intensification de nos collaborations avec le secteur Écoles-Institutions (domaine PSP).

### > NOMINATION D'UNE RESPONSABLE POUR LE HAUT-VALAIS

Dès le 1<sup>er</sup> juin, une nouvelle responsable prendra ses fonctions pour le Haut-Valais, nous pourrons ainsi assurer une représentation équilibrée et une intervention efficace dans les deux régions linguistiques du canton.

## INTERVIEWS

Dès le printemps 2023, l'Unité de santé scolaire a mis en place un système de référence dont les objectifs sont :

- Proposer une personne de référence pour les collaborateurs dans le domaine de la santé en milieu scolaire.
- Consacrer du temps à la recherche dans les différentes thématiques.
- Mieux répondre aux besoins des élèves et de leur entourage.
- Élaborer des projets.
- Coacher des infirmières scolaires.

À travers 3 interviews, nous vous aidons à mieux comprendre ces références thématiques.

### > INTERVIEW D'ANNALISA VIANIN Référénte thématique pour conseil et intégration (besoins de santé particuliers)



#### **Pouvez-vous me décrire comment vous prenez en charge les élèves ayant des besoins de santé particuliers ?**

Les élèves nécessitant des aménagements adaptés à leur santé sont généralement signalés par la direction, les enseignants, les parents ou encore le personnel médical comme les médecins et infirmiers.

Dès réception d'une demande, une infirmière scolaire entame une évaluation des besoins de l'élève en concertation avec les parents. Cela peut inclure la gestion de médicaments, une surveillance particulière, ou des interventions spécifiques en cas de problèmes de santé. Nous réalisons ainsi une collecte d'informations et demandons l'autorisation aux parents pour contacter le médecin traitant de l'enfant.

Un protocole est élaboré suivant les directives des départements de la santé et de l'enseignement. L'infirmière scolaire coordonne ensuite une réunion avec tous les intervenants : enseignants, direction, parents, médecin et autres professionnels de santé concernés, afin de présenter et d'ajuster le protocole selon les remarques. Ce protocole, une fois signé, est distribué à tous et conservé dans le dossier de l'élève. Il est remis à jour à chaque rentrée scolaire en collaboration avec les parents pour intégrer les éventuels changements.

Les enseignants, parents, et professionnels de santé peuvent contacter une infirmière scolaire à tout moment pour discuter des problèmes survenant en cours d'année. Ce processus assure

non seulement un climat de confiance en sachant précisément quelles actions entreprendre, mais permet également d'identifier clairement les personnes responsables et les procédures d'urgence.

#### **Cette approche semble très complète. Avez-vous constaté une amélioration dans la gestion des élèves ayant des besoins spéciaux grâce à ce protocole ?**

Absolument, le protocole permet une meilleure communication entre tous les intervenants et assure une prise en charge adaptée et sécuritaire de l'élève. Celle-ci favorise un environnement inclusif où chaque élève, quelles que soient ses conditions de santé, peut bénéficier d'une éducation adaptée et soutenue.

### > INTERVIEW DE PAULETTE JOLLIE Référénte thématique pour conseil et intégration (maltraance)



#### **Pourriez-vous détailler la procédure initiale lorsque vous rencontrez un élève pour discuter de son bien-être ?**

Nous rencontrons individuellement les élèves de 3H, 6H et 9CO pour aborder leur bien-être, en leur demandant comment ils se sentent à l'école et à la maison. C'est un moment crucial pour établir un dialogue ouvert et de confiance.

#### **Quelles autres méthodes utilisez-vous pour évaluer le bien-être des élèves ?**

En plus des entretiens, nous observons attentivement les élèves lors des contrôles pour identifier toute marque physique pouvant indiquer un problème, comme des hématomes ou des scarifications. Nous écoutons également les retours des enseignants qui peuvent signaler des comportements problématiques.

#### **Quelle est la prochaine étape si vous identifiez un problème potentiel ?**

Nous avons un protocole de maltraance qui fournit des instructions sur les démarches à suivre. Selon le cas, nous pouvons solliciter l'aide de partenaires externes comme l'OPE, les centres SIPE, le Procureur, ou la Police. Le signalement est effectué par la direction d'école ou la direction de PSV.

#### **Comment s'effectue le suivi après avoir signalé un cas ?**

Le rôle de la santé scolaire se limite à signaler les situations. Le suivi est ensuite assuré par les APEA, qui mandatent l'OPE. En tant qu'infirmière, je peux m'assurer qu'un suivi est en cours en contactant l'APEA concernée. Nous avons également la possibilité de revoir un élève pour vérifier qu'un suivi a bien été initié.

#### **Quels sont les défis que vous rencontrez dans ce processus ?**

Chaque situation est unique, nécessitant une évaluation spécifique. Nous sommes tenus au secret professionnel ce qui peut compliquer la communication. De plus, nous avons une commission cantonale dans laquelle l'unité de santé scolaire est représentée par Eveline Göttier (Haut-Valais) et Paulette Jollien (Valais romand) qui se réunit trois fois par an pour discuter des problématiques rencontrées, comme l'accueil à l'hôpital ou la révision des procédures.

#### **Avez-vous constaté des progrès dans la prise en charge de ces situations ?**

Oui, nous organisons une rencontre annuelle avec tous les intervenants du canton liés à la maltraitance. Cela nous permet d'échanger sur les meilleures pratiques et d'améliorer continuellement notre prise en charge des élèves en difficulté.

#### **> INTERVIEW DE VÉRONIQUE DORSAZ Référente thématique activités de promotion et prévention de la santé**



#### **Quelles actions de promotion de la santé et de prévention sont mises en place dans les établissements scolaires ?**

En 3H, 6H et 9H, nous proposons à toutes les classes une « présentation de la santé » qui traite des besoins des individus pour s'épanouir en santé, selon la pyramide des besoins de Maslow. Nous insistons également sur la gestion des écrans. Ensuite, nous rencontrons individuellement chaque élève de ces degrés pour un entretien de santé ciblé sur ses besoins particuliers en santé et ceux qui ne sont pas satisfaits. S'il ne va pas bien, nous lui proposons des pistes de soutien ainsi que de le revoir. En 1H, nous proposons à tous les parents d'accompagner leur enfant à la visite de santé. Nous consacrons alors du temps, en plus des contrôles systématiques, pour nous entretenir autour des besoins en santé spécifiques de cet élève. Pour les parents qui ne sont pas présents, nous distribuons des flyers qui expliquent notre rôle de promotion et prévention de la santé à l'école. En 9H, nous présentons plus particulièrement les vaccinations aux élèves en les responsabilisant face à l'acte de se faire vacciner. En préscolaire : certaines d'entre nous, cela dépend des écoles, participent à la réunion préscolaire obligatoire avant l'entrée en 1H. Cette réunion est une occasion de rencontrer tous les parents et de diffuser largement nos messages de prévention de la santé et de la gestion des écrans.

Certaines écoles participent au RE21 et ont des groupes santé incluant les infirmières pour discuter des problèmes de l'établissement et planifier des projets. Elles disposent aussi d'une « équipe ressource » pour les élèves ayant besoin de s'exprimer, où les infirmières collaborent sur des projets internes pour le bien-être des élèves. Ces écoles répondent aux demandes d'actions spécifiques liées à divers enjeux (tabac, cyberharcèlement, alimentation, etc.) et offrent des formations en premiers secours pour les enseignants. En outre, elles établissent des procédures spéciales pour

les élèves avec des problèmes de santé, incluant des discussions avec parents et enseignants pour une prise en charge adaptée, parfois avec une sensibilisation de toute la classe à la condition de santé concernée.

#### **Comment évaluez-vous l'efficacité de ces actions de prévention ?**

La prévention vaccination est efficace, les élèves sont nombreux à accepter les vaccinations proposées.

Dans les entretiens individuels avec les élèves de 3-6-9H, nous leur demandons comment ils peuvent concrètement améliorer leur santé en fonction de ce qui a été présenté. En général la discussion est constructive et les messages ont interpellé les élèves. La discussion avec les parents de 1H est également très efficace puisque nous ciblons directement les besoins spécifiques de l'enfant ou de la famille en matière de santé. Nous avons une bonne réponse des parents à cette invitation, presque tous sont présents, y compris ceux qui sont déjà venus pour un aîné.

Les demandes d'entretiens particuliers d'élèves sont de plus en plus nombreuses. Après les entretiens de santé, nous revoyons les élèves qui n'allaient pas bien et ils disent souvent que cela les a aidés à aller mieux. Le fait d'en parler mais aussi les pistes de soutien que nous avons proposées ont amélioré leur santé. Il est plus difficile d'évaluer les ateliers ponctuels que nous proposons, nous n'avons pas vraiment de retour sur le court terme.

#### **Quels sont les principaux défis rencontrés dans la mise en oeuvre de ces programmes de santé ?**

- Faire évoluer nos prestations en fonction des problématiques actuelles.
- Rester attractives dans nos messages pour les élèves.
- Être innovantes dans nos présentations pour motiver nos infirmières.
- Toucher les parents des élèves par rapport aux abus des écrans dans les autres degrés que la 1H, est difficile.
- Augmenter notre présence dans les écoles, via des permanences. Ceci n'est pas souhaité par le service de l'enseignement mais très souvent demandé par les directions d'écoles.
- Trouver du temps pour répondre à toutes les demandes pour la réflexion et la mise en oeuvre de nouveaux projets.

#### **Comment sont impliqués les élèves, le personnel éducatif et les parents dans ces actions ?**

- Les parents sont informés, via la réunion de 1H ou la réunion préscolaire, ou au moyen d'un flyer de nos activités.
- Les « présentations de la santé » sont un outil pour encourager les élèves à s'exprimer sur leurs besoins en santé non satisfaits.
- Nous collaborons avec les enseignants autour des problématiques des élèves, avec leur accord préalable.
- Nous informons régulièrement les enseignants, via les réunions internes, des prestations que nous offrons.

#### **Avez-vous des exemples concrets d'actions de prévention qui ont eu un impact positif sur la santé des élèves ?**

Les rencontres individuelles avec les élèves et/ou les parents nous semblent les actions concrètes les plus faciles à évaluer car nous avons un retour assez rapide de l'efficacité des démarches proposées.

► **ENTRETIENS CROISÉS CATHERINE MOULIN ROH ET TAMARA TENUD**  
**Collaboration entre l'Unité de santé scolaires et le secteur Écoles-Institutions (EI/domaine PSP)**



**Comment s'articule votre collaboration avec le secteur EI ?**

Pour tenter de répondre aux défis majeurs auxquels sont confrontés les élèves, nous avons développé un cadre de référence pour la Promotion de la santé sous la forme d'un continuum de prestations. Ce cadre prend en compte à la fois les besoins des élèves, les enjeux prioritaires de santé propres à chaque âge ainsi que les compétences des enseignants pour accompagner ce développement. Notre proposition repose sur le renforcement de quatre grands axes essentiels pour le développement et la santé psychique des enfants et des adolescents :

- Le sentiment de sécurité.
- Le sentiment de compétence.
- Le sentiment d'appartenance.
- Le sentiment de cohérence.

Notre collaboration propose une offre globale pour les jeunes et les établissements scolaires. La santé scolaire offre une approche individuelle, tandis que le secteur EI propose des interventions de groupe, de la formation d'adultes ainsi que l'accompagnement de projets d'établissement.

**Quelles sont les synergies mises en place entre les infirmières scolaires et les chargés de prévention dans les écoles du secteur Écoles-institutions ?**

Pour mettre en oeuvre une approche globale et intégrée en matière de prévention et de promotion de la santé, nous prenons en compte toutes les dimensions du développement de l'enfant/adolescent. Notre cadre de référence couvre tous les cycles de la scolarité, intégrant l'école comme un milieu de vie. La fonction de « répondant PSV » pour les établissements scolaires a pour objectif de désigner une personne de contact de PSV ayant une vue de l'ensemble des activités pouvant être

proposées aux établissements scolaires. Cette personne soutient également les écoles pour favoriser les démarches de promotion de la santé et de prévention. Un cahier des charges établit clairement ces modalités de collaboration. De plus, une rencontre annuelle est organisée dans le but de développer une culture commune et de faciliter la compréhension mutuelle.

**Pouvez-vous donner des exemples de projets ou d'interventions réalisés conjointement avec le secteur Écoles-Institutions ?**

- Création d'une offre commune d'ateliers famille sur la gestion des écrans.
- Coanimation de modules en lien avec la santé psychique dans les CO (collèges).
- Formation des infirmières sur la question des nouveaux produits nicotinés.
- Implication des infirmières scolaires dans les groupes santé des écoles du RE21.
- Soutien au projet médias numériques dans un lieu scolaire.

**Quels sont les bénéfices de cette collaboration pour les élèves, les établissements scolaires ?**

Cette coopération permet le développement d'une culture commune, le partage des réalités de terrain, l'augmentation de la visibilité de PSV auprès des écoles, et surtout, elle offre une vision globale et un soutien dans les domaines de la santé, de la prévention et de la promotion de la santé. Les écoles peuvent ainsi répondre concrètement et plus efficacement à leurs besoins.

**Comment cette collaboration influence-t-elle votre approche de la santé scolaire ?**

La santé scolaire bénéficie d'un savoir-faire en matière de soutien et d'accompagnement des écoles, améliorant notre connaissance du domaine de la promotion de la santé.

**Comment cette collaboration influence-t-elle votre approche des interventions de sensibilisation dans les écoles ?**

Travailler conjointement nous fortifie et augmente notre présence dans les écoles, nous permettant de mieux appréhender les réalités du terrain, d'affiner nos prestations, et, si nécessaire, de développer de nouvelles prestations.



# DÉPISTAGE DU CANCER VALAIS



## > DÉPISTAGE DU CANCER DU SEIN

En 2023, deux éléments saillants sont à relever : à la suite de l'audit du 31 janvier 2023, le Centre de dépistage du cancer a été certifié ISO 9001 : 2015 et après huit années à la barre des Programmes de dépistage du cancer du sein et du côlon, le Dr Chris de Wolf a fait valoir son droit à la retraite.

Dre Roswitha KREMSEK a pris le relai en tant que nouvelle responsable médicale de nos Programmes de dépistage le 1<sup>er</sup> novembre 2023. Pour faire plus ample connaissance avec la nouvelle responsable médicale vous trouverez à la fin du rapport du centre de dépistage son interview.

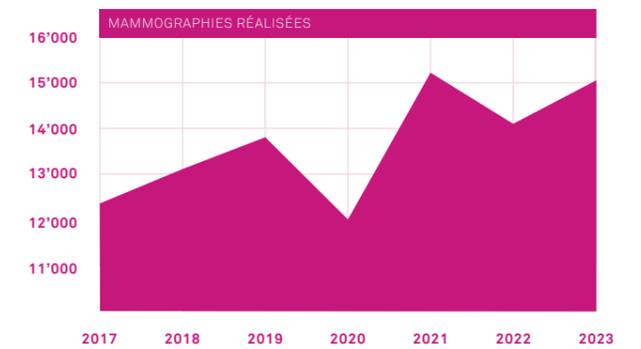


## EN QUELQUES CHIFFRES

# 26'087

### INVITATIONS

Durant l'année 2023, 26'087 invitations ont été envoyées aux femmes du canton âgées entre 50 et 75 ans. 15'093 mammographies ont été réalisées dans les 11 sites de radiologie partenaires (2 dans le Haut-Valais, 4 dans le Valais Central, 5 dans le Bas-Valais).



	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
FEMMES ÉLIGIBLES	19'575	22'024	22'625	24'685	24'063	24'464	24'635
MAMMOGRAPHIES	12'588	13'161	13'868	12'041	15'236	14'052	15'093
TAUX D'ACTIVITÉ	64.3%	59.8%	61.3%	48.78%	63.3%	57.4%	61.2%
TAUX DE RÉPONSE	76.49%	71.8%	74.6%	60.53%	77.1%	71.2%	72%

# 112

### CAS DE CANCER DU SEIN

Grâce au programme de dépistage, 112 cas de cancer du sein ont été détectés chez les femmes âgées de 50 à 74 ans. Ces résultats témoignent de l'efficacité et de l'importance cruciale du dépistage précoce. Étant donné le rôle essentiel de réaliser régulièrement une mammographie et d'être attentifs aux signes d'alerte potentiels, des affiches et des ordonnanciers ont été envoyés aux gynécologues du canton.



## TEMPS FORTS 2023

### > BÉNÉFICIER DES APPORTS DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE AMÉLIORATION CONSTANTE DE LA QUALITÉ

Un aspect central pour le programme de dépistage est l'amélioration de la qualité afin de réduire le taux de rappels (faux positifs) ainsi que les cancers d'intervalle (faux négatifs). Pour ce faire, nous avons mis sur pied, en collaboration avec le Dépistage du cancer du sein Fribourg et Unisanté, une recherche mobilisant le logiciel d'intelligence artificielle (IA) Transpara qui soutient les radiologues dans leur prise de décision. Celle-ci comporte 2 volets, une étude rétrospective et une partie prospective.

### > L'ÉTUDE RÉTROSPECTIVE

Basée sur plus de 54'000 mammographies réalisées entre 2018 et 2021, elle permettra une procédure différenciée en fonction du score de l'IA. Cette étude innovante est effectuée avec le soutien du Registre valaisan des tumeurs. L'étude prospective évalue l'impact de l'intégration de l'IA sur le taux de rappels et les cancers d'intervalle.



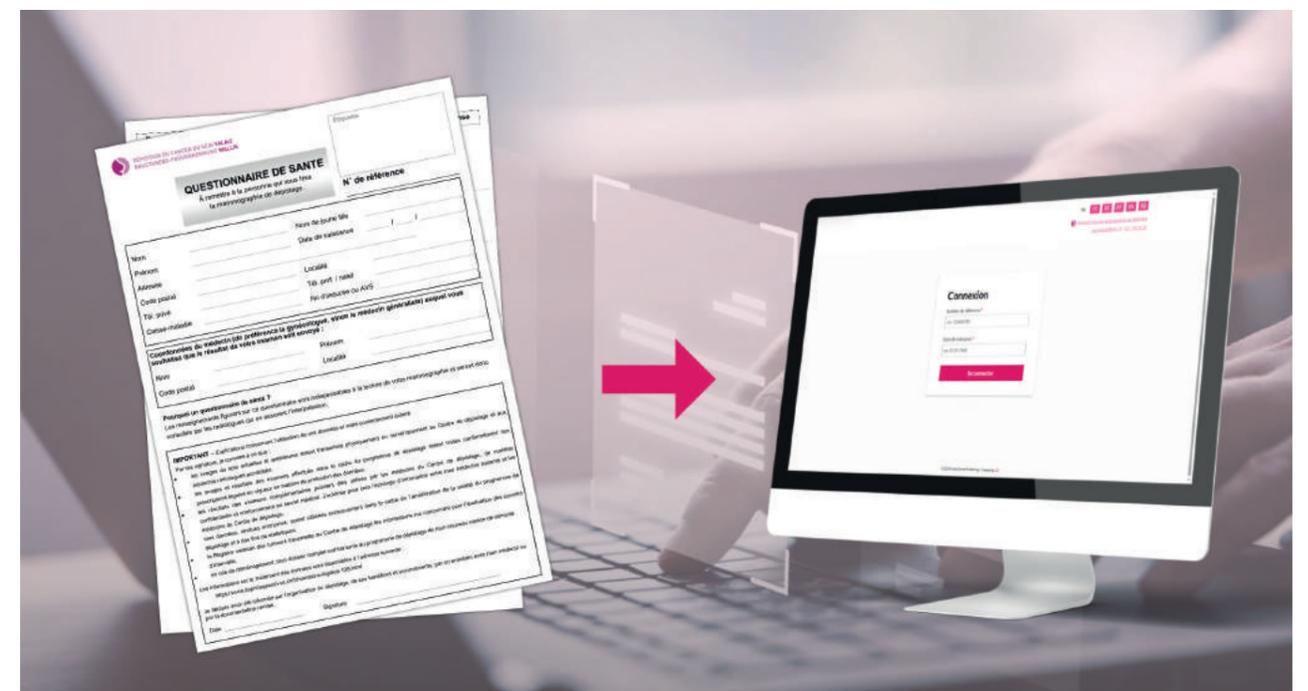
## PERSPECTIVES 2024

Dans les perspectives, nous noterons surtout l'introduction de la plateforme E-Quest au sein du Programme valaisan, un système innovant conçu pour optimiser le flux de travail pour le secrétariat de radiologie ainsi que le secrétariat du Programme cantonal.

En effet le questionnaire de santé actuellement sous forme papier sera à compléter sur tablette au service de radiologie, ce qui réduit le temps de traitement administratif des secrétariats.

Ce système assure une gestion des données fluide et centralisée. Transmission des résultats : dès validation des deux lectures, les résultats sont envoyés immédiatement à la participante.

Actuellement l'envoi se fait uniquement dès réception des questionnaires papiers. Ceci réduira considérablement la période de stress causée par l'attente du résultat.



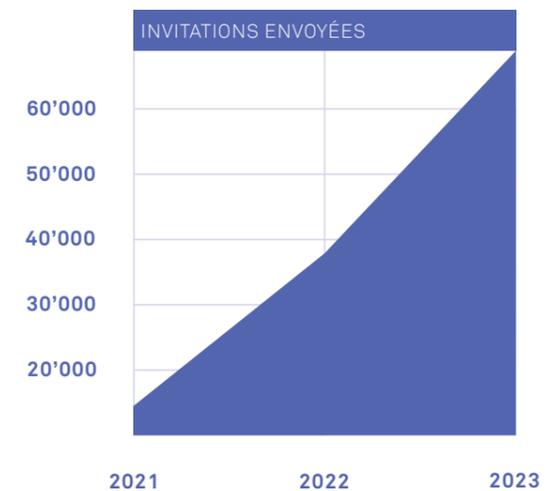
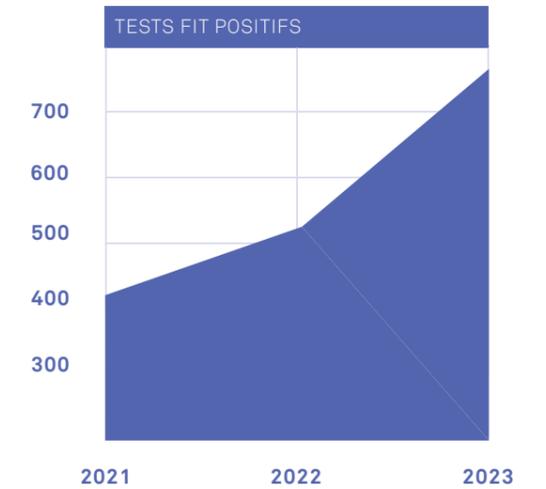
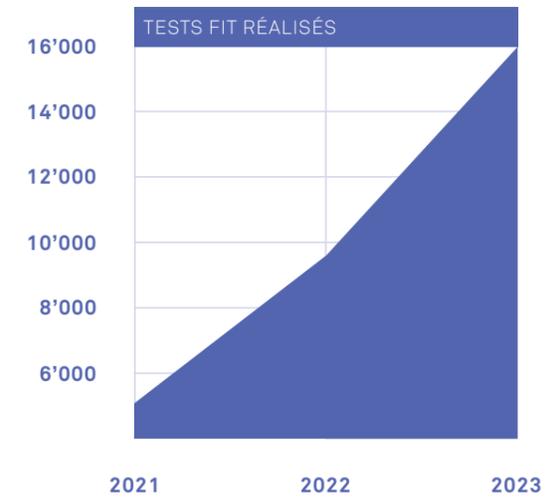
## > DÉPISTAGE DU CANCER DU CÔLON

Le cancer du côlon est le troisième cancer le plus fréquent en Valais et en Suisse.

Dans le cadre du Programme cantonal, plus de 53'000 invitations ont été envoyées aux personnes âgées de 50 à 69 ans, domiciliées en Valais, en 2023. Ainsi toute la population cible a reçu au moins une invitation depuis le lancement du Programme en septembre 2020. Plus de 16'000 tests FIT ont été analysés, pour un taux de cas positif de 4,7 %. « Ce test de recherche de sang occulte - invisible à l'œil nu - dans les selles, permet de dépister, avant tout symptôme, environ la moitié des cancers existants » dit Nadine Dubuis, responsable administrative des Programmes de dépistage des cancers du sein et du côlon en Valais. « Et la régularité est un gage d'efficacité.»



## EN QUELQUES CHIFFRES



	2021	2022	2023
INVITATIONS ENVOYÉES	29'004	41'305	53'815
INCLUSIONS	7'367	10'393	17'191
TAUX D'INCLUSION	25.4%	25.2 %	31.9 %
TESTS FIT	6'689	9'434	16'023
TESTS FIT POSITIFS	451	514	752
TAUX DE CAS POSITIFS	6.7%	5.4%	4.7 %

# COUVERTURE MÉDIATIQUE

## > COMMUNICATION

Le Programme a bénéficié d'une couverture médiatique avec l'émission Couleurs locales.



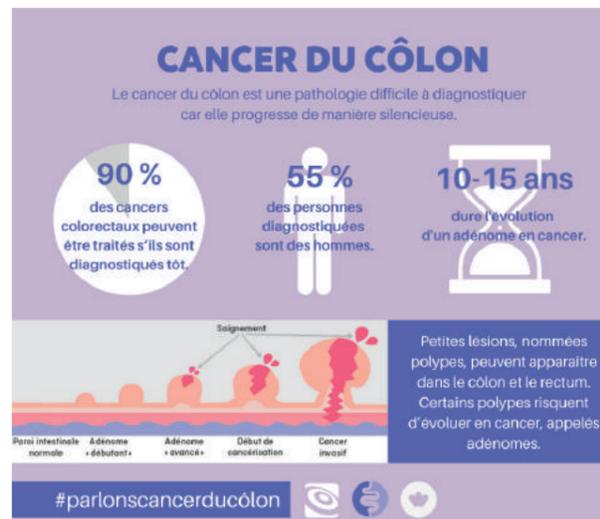
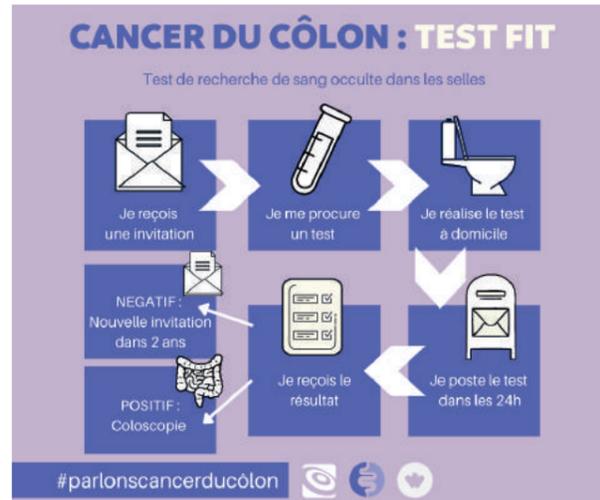
Dans « Que faire avec une tumeur ? », le pharmacien Luzzi Vittorio qui a participé au Programme de dépistage valaisan explique que les CHF 4.60 du test lui ont sauvé la vie.



<https://vu.fr/jElpw>

## > #PARLONS

En mars #parlons a focalisé son attention sur le cancer du côlon.



# PERSPECTIVES 2024

Nous allons élaborer et mettre en place un document d'information novateur concernant le Programme cantonal et le test de dépistage destiné aux médecins traitants.

Une campagne d'information et de sensibilisation va être menée durant le deuxième semestre.

### > INTERVIEW DRE ROSWITHA KREMSER



#### **Dre Roswitha Kremser pouvez-vous donner un aperçu aussi bien de votre parcours professionnel que personnel ?**

Je suis originaire d'Allemagne et j'ai vécu dans plusieurs pays : Allemagne (Bavière, Cologne, etc.), Vénézuéla, Afrique de l'Ouest (Libéria), etc. en raison de la profession d'ingénieur des mines de mon père. Nous nous sommes établis en Suisse, à Schaffhouse, lorsque j'avais environ 15 ans. Mes études de médecine ont débuté à Lausanne, puis en Autriche, où j'ai obtenu une thèse en pathologie. J'ai ensuite travaillé à la clinique bernoise en neurologie neuro-réhabilitation et psychosomatique, où j'ai eu beaucoup de contacts enrichissants avec les patients et leurs familles. Par la suite, j'ai travaillé à l'hôpital de Sion en chirurgie, en attendant une place de formation en radiologie. Après une année de chirurgie, j'ai finalement entamé en 2004 ma formation en radiologie à l'hôpital de Sion, où je suis restée deux ans et demi. J'ai également fait une année en tant qu'assistante en radiologie à l'hôpital de Morges, avant de rejoindre l'hôpital universitaire de Genève en tant qu'assistante, puis cheffe de clinique. Finalement, je suis revenue en Valais pour des raisons personnelles et ai rejoint l'équipe de Brig, où j'ai commencé à me spécialiser davantage en mammographie et dépistage.

En 2019, j'ai été nommée directrice médicale d'Affidea, ce qui a ajouté un nouveau défi à mon parcours. Ayant rencontré des problèmes de santé travailler en cabinet était difficile par moment, j'ai maintenu sur conseils de Chris de Wolf une activité radiologique en continuant mon activité comme radiologue dans le cadre du programme de dépistage lisant des mammographies de dépistages régulièrement. C'est tout naturellement quand le poste a été mis au concours que j'ai postulé pour succéder au Dr de Wolf. Par mon expérience

personnelle, je sais l'importance d'agir sur les cancers qu'on peut dépister.

En parallèle à ma carrière médicale, j'ai poursuivi des formations complémentaires en médiation, hypnose et communication hypnotique. Ces compétences m'ont permis d'apporter un soutien supplémentaire aux patients lors des examens, comme les biopsies. Par exemple, juste avant Noël une dame devait faire une biopsie du cancer du sein, je lui ai dit qu'en raison de la biopsie elle ne devra pas porter des charges lourdes. Elle m'a dit : « Mes petits-enfants viennent pour faire des biscuits demain, est-ce que ça va ? ». Je dis « Ah oui, vous faites des biscuits ? Oui, ça, ça va aller. Mais qu'est-ce que vous faites comme biscuits ? » Et finalement, elle a passé toute cette biopsie en étant virtuellement avec ses petits enfants dans la cuisine en train de fabriquer des biscuits. Et quand la biopsie était terminée, elle n'a quasiment rien senti du tout et elle était encore dans ses recettes de biscuits.

Donc ça, c'était vraiment quelque chose qui m'a beaucoup plu, de pouvoir avoir un effet aussi positif sur le ressenti de cette dame, qui avait un grand sourire et n'était pas traumatisée après la biopsie.

De plus, mon expérience de la maladie a vraiment changé mon discours avec les patients. En partageant mon expérience, je trouve que cela crée une connexion plus profonde. Les patients peuvent s'identifier et se sentir inspirés à lutter aussi. Mon combat a rendu mon discours plus authentique et renforcé ma conviction dans l'importance du dépistage précoce.

Enfin, je suis présidente de la commission de déontologie qui veille sur les attitudes éthiques de nos confrères et s'occupe des conflits, et membre de la commission cantonale des machines lourdes qui veille à l'utilité d'achats de machines. Je suis convaincue qu'à l'avenir on doit tendre entre de meilleurs synergies privé – public, ne plus réfléchir en termes de concurrences mais de co-équipier. Voilà en quelques mots un résumé de mon parcours, et je suis heureuse de rejoindre le Programme valaisan du dépistage en tant que responsable.

#### **Quels sont selon vous les principaux défis auxquels sont confrontés les programmes de dépistage du cancer du sein et du côlon ?**

Pour le sein, le taux de participation varie, atteignant 60% dans le Valais romand et seulement 40% dans le Haut-Valais. Dans cette région, nous avons constaté un manque de gynécologues, ce

qui a conduit de nombreuses femmes à se rendre dans le canton de Berne pour des consultations et à réaliser les mammographies à Berne plutôt que dans notre programme. Mon objectif premier est de sensibiliser et de motiver les femmes à profiter du programme de dépistage. Nous avons un suivi de qualité régulier avec des radiologues spécialisés, ce qui est un argument fort en faveur de notre programme. En outre, les conférences de consensus assurent une évaluation approfondie des cas, ce que n'offrent pas les centres de radiologie.

Pour le côlon, lors de mes discussions avec des collègues médecins référents et des patients, j'ai constaté une méfiance envers le test de dépistage, notamment en raison de l'ancien test hémoculte qui détectait seulement la présence de sang dans les selles, sans quantification. Le test actuel, le test fit, est plus sensible et quantifie la présence de sang dans les selles, offrant ainsi une meilleure détection. Pourtant, le test fit permet un dépistage précoce des polypes et des tumeurs du côlon, avant qu'ils ne deviennent malignes. Il offre une alternative moins intrusive par rapport à la coloscopie, et en cas de résultat positif, la coloscopie peut être réalisée de manière ciblée.

Notre objectif est de sensibiliser la population à l'importance du dépistage précoce. Le test fit est plus agréable que la coloscopie, et en encourageant sa réalisation, nous contribuons à détecter les anomalies avant qu'elles ne deviennent graves.

**« Chacun a deux vies. La seconde commence lorsque vous vous rendez compte que vous n'en avez qu'une ».**

# DOMAINE PROMOTION DE LA SANTÉ ET PRÉVENTION



Dans les éléments marquants pour le domaine promotion de la santé et prévention, nous relèverons en 2023 :

- Le lancement de la stratégie cantonale pour une éducation à un usage numérique responsable.
- Le renforcement des collaborations entre l'Unité de santé scolaire (USS) et le secteur Écoles-Institutions dont vous pouvez prendre connaissance dans un entretien croisé (cf. p. 26-27).
- Le déménagement des collaboratrices et collaborateurs à la rue de la Blancherie 2 (bâtiment Grande Dixence) 4<sup>ème</sup> étage dans un open space.
- Le changement de dénomination du domaine, « Promotion de la santé et Prévention » qui englobe désormais l'ensemble des activités des secteurs (PSP) :
  - Programme d'action cantonal (PAC) « Agir pour sa santé »
  - Écoles-Institutions
  - IST-VIH
  - Addictions-CIPRET
  - Education numérique

Ainsi que des programmes suivants :

- Femmes-Tische/Hommes-Tische
- PREMIS
- Commune en santé
- Senso5

Pour favoriser l'identification et la communication des prestations sur notre site internet, celles-ci sont classées sous 6 thématiques représentées par des pictogrammes. Un moteur de recherche facilite la navigation. Pour nos partenaires du milieu scolaire, un catalogue de prestations interactif a été également mis en ligne.



Plusieurs secteurs ou programmes proposent un rapport d'activité spécifique. Vous trouverez par conséquent ci-après un reflet non exhaustif de la variété des prestations du domaine.

## EN QUELQUES CHIFFRES

### > SECTEUR ÉCOLES INSTITUTIONS

95

ÉCOLES MEMBRES DU RÉSEAU D'ÉCOLES21



schulnetz21  
kantonales netzwerk  
gesundheitsfördernder und  
nachhaltiger schulen  
wallis

1'372

APPRENTIS SENSIBILISÉS AUX ADDICTIONS À TRAVERS READY4LIFE



3'607

ÉLÈVES DU SECONDAIRE I ONT VÉCU L'EXPÉRIENCE IMMERSIVE ESCAPE ADDICT



906

ÉLÈVES DU SECONDAIRE I ET II SENSIBILISÉS AUX ENJEUX DE LA SANTÉ PSYCHIQUE ET AUX STRATÉGIES POUR LA RENFORCER À TRAVERS #MOICMOI

#MOICMOI

### > ÉDUCATION NUMÉRIQUE

287

PROFESSIONNELS DE LA PETITE-ENFANCE (0-4 ANS) ET EMPLOYÉS DE LA CONSULTATION PARENTS-ENFANTS DES CENTRES MÉDICO-SOCIAUX AINSI QUE DU CDTEA FORMÉS ET PRÊTS À MENER DES ACTIONS



éducation  
numérique

2'061

PARTICIPANTS À NOTRE CONCOURS DU CALENDRIER DE L'AVENT

## > ADDICTIONS-CIPRET

107

FÊTES LABÉLISÉES / FIESTA

96

COMMERCE TESTÉS / ACHATS TESTÉS

8'138

PERSONNES SENSIBILISÉES

1'438

Personnes sensibilisées au Casino de Crans-Montana

6'700

Élèves sensibilisés au jeu en ligne durant le « Roadshow Your Challenge »



526'000

VUES DE LA VIDÉO PÉDAGOGIQUE LOOT BOXES, LANCÉE EN 2021

389'000

Vues en français

137'000

Vues en allemand

## > SECTEUR IST –VIH

59

BÉNÉFICIAIRES DES CONSULTATIONS BELLADONNA

94

TESTS IST/VIH RÉALISÉS VIA LES CAMPAGNES NATIONALES

401

CONSEILS DONNÉS VIA LE PROGRAMME MOZAIC (programme pour les personnes issues de pays à haute prévalence VIH)



## > PROGRAMME D'ACTION CANTONAL : « AGIR POUR SA SANTÉ »

440

PARTICIPANTS À NOS 2 JOURNÉES

- Journée cantonale Migration et égalité des chances (Valais romand/Haut-Valais) : 260 professionnels réunis
- Journée Équilibre en marche : 180 participants seniors

219

PARTICIPANTS À NOS FORMATIONS

- À la thématique du mouvement : 120 parents d'accueil
- À la santé psychique des enfants de 0 à 4 ans : 58 professionnels
- A l'importance du mouvement dans les unités d'accueil à la journée UAPE (Haut-Valais, Valais romand) : 41 participants



## > FEMMES-TISCHE / HOMMES-TISCHE

373

TABLES RONDES

2'193

PARTICIPANTS



## > PREMIS

31

BÉNÉFICIAIRES D'AU MOINS 1 CONSULTATION LGBTIQ

## > COMMUNE EN SANTÉ

68.3%

DE LA POPULATION VALAISANNE VIT DANS UNE COMMUNE LABÉLISÉE



## PRESTATIONS

En plus de la formation des multiplicateurs, le domaine PSP est surtout actif dans les prestations suivantes : expertise thématique, mise en réseau, événementiel, environnement favorable afin de renforcer le pouvoir d'agir en matière de comportement de santé tout en favorisant l'égalité des chances.

### > EXPERTISES THÉMATIQUES

#### PREMIERS CHIFFRES SUR LA CONSOMMATION DES PUFFS



Unisanté et Promotion santé Valais se sont associés afin d'évaluer l'usage et les représentations des cigarettes électroniques jetables (puffs) chez les jeunes romands de 14 à 25 ans en Suisse romande. Les résultats révèlent notamment que 12% des jeunes en consomment fréquemment. Ces résultats ont été présentés dans plusieurs congrès dont celui de la société francophone de tabacologie (Paris).

#### UMAMI

Le programme UMAMI vise à développer une éducation interdisciplinaire et transdisciplinaire à l'alimentation saine et durable pour les élèves de l'école primaire (4 à 12 ans). Il répond à une prise de conscience de la nécessité d'améliorer la littératie alimentaire dès l'enfance pour favoriser des comportements alimentaires alignés avec les objectifs de développement durable.



De 2023 à 2025, UMAMI déroulera des activités éducatives clés en main, axées sur les sens et la pédagogie de plein air, élaborées par des enseignants. Ces activités sont conçues pour engager

les enfants de manière holistique et pratique dans l'apprentissage de l'alimentation.

### > MISE EN RÉSEAU

#### IMPACT DE LA MIGRATION SUR LA SANTÉ ?

24 AVRIL

Le colloque organisé dans le Valais romand par Promotion santé Valais a permis de réunir des professionnels pour discuter de l'impact de la migration sur la santé, mettant en lumière les besoins spécifiques des migrants. Le but de ce colloque était d'apporter des outils par le biais de conférences et d'ateliers pour favoriser l'approche transculturelle.

Dans le Haut Valais une expérience similaire a eu lieu dans une formule gagnante puisque l'évènement a réuni plus de 80 participants du réseau local.

#### SALON D'INFORMATION KINDERSPITEX OBERWALLIS

4 OCTOBRE



Grâce à notre présence, les familles ont pu s'informer sur nos thèmes principaux : alimentation, activité physique, santé mentale, éducation aux médias et addictions avec et sans substances.

#### « ÉQUILIBRE EN MARCHÉ »

26 SEPTEMBRE

Afin de sensibiliser les seniors à la thématique de la prévention des chutes, Promotion santé Valais a mis sur pied, en collaboration avec ses partenaires, une conférence et des ateliers sur l'équilibre. Au programme de cette journée : conférence, tables rondes et ateliers comme des tests de vue et d'ouïe, découverte des moyens auxiliaires ou encore des bonnes pratiques alimentaires. Les seniors ont également pu tester leur force et leur équilibre avec des physiothérapeutes afin d'évaluer leur risque de chute.

#### RENDEZ-VOUS JEUNESSE À LA FOIRE DU VALAIS

3 OCTOBRE

Cette année, le rendez-vous jeunesse s'est focalisé sur la santé et a proposé des pistes de réflexion sur « le pouvoir agir » c'est-à-dire les dispositifs mis en place par les collectivités et le « pouvoir d'agir ». Organisé par le Service cantonal de la jeunesse, le PAC et Commune en santé, ce rendez-vous à l'Espace Tribu a réuni 200 professionnels du domaine enfance/jeunesse et a permis d'échanger sur cette thématique à travers des conférences, une table ronde ainsi qu'un moment d'échange.

#### JOURNÉE RE21 : « UNE CULTURE D'ÉTABLISSEMENT ALLIANT SANTÉ, ÉGALITÉ ET DURABILITÉ - ÇA VEUT DIRE QUOI ? COMMENT FAIT-ON ? »

15 NOVEMBRE



Cette journée qui a réuni 188 professionnels avait pour but de fournir des clés de compréhension et des exemples pratiques pour intégrer la santé, l'égalité et le développement durable dans les établissements éducatifs. L'évènement visait à élaborer par conséquent des réponses aux défis contemporains en éducation, en rassemblant divers acteurs pour approfondir leur compréhension et promouvoir une culture d'établissement adaptée.

#### JOURNÉE LGBTIQ

16 NOVEMBRE

La deuxième journée cantonale de formation pour les professionnels a réuni plus d'une centaine de participants, principalement des milieux de soins tels que la psychiatrie, la psychothérapie, la gynécologie, les soignants des EMS et CMS.

#### JOURNÉE CANTONALE GOUVERNAIL

26 MAI

La troisième rencontre cantonale a abordé les questions en lien avec l'accompagnement des enfants et des jeunes dans leur développement sexuel et réagir aux situations interrogantes.

### > ENVIRONNEMENT FAVORABLE À LA SANTÉ

Le label « Commune en santé » a élaboré une stratégie de communication en faveur des communes pour que celles-ci puissent informer plus facilement la population sur les différentes mesures existantes sur le territoire communal. Parmi les différentes mesures élaborées : création d'une page « Commune en santé » pour les sites internet des communes ; création de flyers ; élaboration d'une stratégie digitale pour les communes, rédaction d'articles de presse et de fiches thématiques pour les communes, réalisation d'une newsletter intercantonale pour l'ensemble des communes.

### > ÉVÉNEMENTS

#### YOUR CHALLENGE

8-13 MARS

Tourner la grande roue pour comprendre le fonctionnement des loot boxes, ces microtransactions que l'on trouve dans les jeux vidéo. Plus de 4'600 élèves ont choisi le hasard de la grande roue et 2'100 ont opté pour la sécurité en repartant avec un cadeau. Dans les deux cas, les jeunes ont bien compris les notions de hasard et de faibles probabilités de gain dans les jeux de hasard et d'argent et les loot boxes.

#### HÉRISSON SOUS GAZON

26-27 AOÛT



Plus de 6000 visiteurs ont pris part à cet évènement. Le PAC a pu sensibiliser les familles à l'importance d'une alimentation équilibrée, au mouvement quotidien et à la santé psychique.

Les visiteurs ont pu découvrir certaines odeurs et saveurs et réfléchir à la place des écrans dans leur quotidien. Ils ont également pu tester leur équilibre et leur capacité à viser en jouant avec le cornhole et les stappelsteins, supports didactiques que nous proposons dans les crèches.

## SEMAINE DU GOÛT

14-24 SEPTEMBRE

La semaine du goût a mis l'accent sur l'art de la dégustation, le bonheur de savourer en éveillant la curiosité des jeunes pour les arômes et la cuisine. Le thème de cette année a fait honneur aux légumes racines. Une douzaine de classes du cycle 1 et 2 ont pu prendre part à des activités préparées par les enseignantes de l'animation pédagogique en éducation nutritionnelle de la HEP-VS.

## SWISS MONEY WEEK À L'EPCA

17-31 MARS



En lien avec la campagne « En ligne, pas besoin de miser gros pour devenir accro », ce stand permet d'informer et d'échanger sur la question de la gestion du budget, des incidences que peut représenter le jeu excessif et les ressources d'aide. Il peut être exposé dans les écoles et les institutions.

## > CAMPAGNES DE SENSIBILISATION

Promotion santé Valais a repris et adapté la campagne de prévention « Parlons puff ! », développée par la ville de Lausanne et dans le prolongement de cette campagne a adapté et créé d'autres supports (clips vidéo, flyer d'information destiné aux parents, supports pédagogiques pour aborder cette thématique en classe). La Fondation Firmin Rudaz a soutenu cette campagne.



## PERSPECTIVES 2024

L'année 2024 s'annonce déjà riche en évolutions :

### > MISE EN RÉSEAU

13 NOVEMBRE

#### JOURNÉE CANTONALE DE PROMOTION DE LA SANTÉ « ÉCRANS, SANTÉ & JEUNESSE : TISSONS DES SOLUTIONS »

Cette journée intersectorielle se donne les objectifs suivants :

- Réunir les professionnels qui travaillent avec les enfants et adolescents.
- Informer, sensibiliser et augmenter le pouvoir d'agir sur cette thématique de santé publique.

### > FORMATION DES MULTIPLICATEURS ÉDUCATION NUMÉRIQUE

Un nouvel outil, « Les écrans et moi » sera lancé pour les enseignants de 3-4H, ce support, élaboré par le Centre de compétences ICT-VS, le Service de l'enseignement et Promotion santé Valais, comprend trois parties qui relient les activités didactiques en classe, les exercices individuels pour élèves, et des ressources pour les parents.

### CAHIER DE RÉFÉRENCE

« Promouvoir la santé psychique des jeunes de 16 à 25 ans – Accompagner les transitions vers l'âge adulte », initié par Santépsy.ch en collaboration avec Promotion santé Valais, ce nouveau cahier de référence sera accompagné par une nouvelle offre de formation pour les professionnels.

### FLASHLEARN

Le format Flashlearn sera adapté pour les seniors, avec des modules sur la dénutrition, la déshydratation, le plaisir au repas, et le déclin sensoriel, visant à mieux équiper les professionnels, proches aidants et bénévoles.

### PROJET « YOUNG-TISCHE »

Promotion santé Valais prendra part au projet-pilote national « Young-Tische » au foyer pour mineurs non accompagnés du Rados de Sion. Ce projet s'inspirera de l'approche par les pairs déjà utilisée dans les initiatives Femmes-Tische et Hommes-Tische.

### > EXPERTISE THÉMATIQUE ÉTUDE SUR LES COMPORTEMENTS À RISQUE

Nous collaborerons avec l'OVS pour une étude sur les comportements à risque chez les jeunes du secondaire II, visant à mieux comprendre et répondre à leurs besoins spécifiques.

### PROGRAMME CANTONAL : « AGIR POUR SA SANTÉ »

La refonte du Programme d'Action cantonal « Agir pour sa santé » pour 2025-2028 nous amènera à redéfinir les priorités par phase de vie, renforcer les principes de base de la promotion de la santé, et établir une structure robuste à quatre niveaux avec un focus sur l'impact, la durabilité et les critères de qualité.

### DÉPART DE L'ANTENNE SIDA

Nous marquerons le départ de l'antenne Sida vers la fédération des centres SIPE, une transition stratégique pour renforcer notre réseau de soutien.

### ÉVÉNEMENT (FIESTA SINCE 2004)

On n'a pas tous les jours 20 ans, encore plus vrai pour un programme de prévention. Nous célébrerons les 20 ans d'un programme de prévention avec une grande fiesta, soulignant l'importance de l'énergie et de l'innovation continue en matière de santé publique.

**fiesta**  
SINCE 2004

### > ENVIRONNEMENT FAVORABLE À LA SANTÉ

Nous développerons un kit de communication pour les communes valaisannes et souhaitons créer un réseau cantonal pour promouvoir une approche de « commune en santé », visant à renforcer la collaboration et le partage des meilleures pratiques à travers le canton.

Ces initiatives représentent nos efforts continus pour améliorer la santé et le bien-être à travers le canton du Valais, adaptant nos actions aux besoins émergents et aux défis contemporains.

# INTERVIEW

## > INTERVIEW D'EMILY SARRASIN

Chargée de Prévention pour le secteur École – Institutions



### Contexte professionnel

Emily Sarrasin a étudié à l'ECCG de Martigny dans l'option sociale-pédagogie, puis a effectué un stage d'une année comme éducatrice à Terre des hommes Valais. Elle a ensuite étudié le travail social à la HES-SO de Sierre pour devenir animatrice socioculturelle. Durant ses études, elle a été impliquée dans divers projets de prévention, comme le programme « Be My Angel » (programme de Promotion santé Valais). Elle possède également une expérience à l'étranger (6 mois à Montréal) en tant que responsable du secteur jeunesse. Cette période a été particulièrement enrichissante pour elle, lui permettant de développer des programmes intergénérationnels et de travailler sur l'amélioration de l'environnement local. En septembre 2018, elle rejoint PSV en qualité de chargée de prévention pour le secteur Écoles-institutions et réalise par la suite en parallèle un CAS en promotion de la santé et santé communautaire à l'UNIGE.

### Quels sont les principaux défis votre poste ?

Un des défis majeurs est la création d'un cadre de confiance et la communication efficace avec les jeunes en peu de temps. Nous avons généralement une session de 1h30 pour créer un lien et permettre un espace de communication pour aborder des thématiques liées à la santé et apporter des messages clés, ce qui requiert une grande capacité d'adaptation.

En ce moment, je pilote un groupe de travail composé d'enseignants ressources et d'experts thématiques pour développer un atelier interactif pour les jeunes des écoles du secondaire II sur la thématique des comportements à risque et de l'ivresse. Cet atelier travaillera les compétences

psychosociales et intégrera également des outils de mentalisation issus des neurosciences.

### Quelles sont les qualités nécessaires pour cette activité ?

Ça demande une bonne capacité de communication que ce soit finalement avec les jeunes et avec les directions d'école quand on leur présente les projets. Puis aussi de l'organisation et, bien entendu, de l'écoute attentive et de la bienveillance avec les jeunes. La qualité de base est « d'aimer » la jeunesse, les adolescents et toutes leurs riches facettes.

### Avez-vous une anecdote particulière qui illustre l'impact des interventions en classe ?

Une fois, une élève qui avait redoublé et avait des problèmes avec le cannabis m'a approchée. Après plusieurs interventions, elle a réussi à réduire considérablement sa consommation de 20 à 2 joints) et à prendre des mesures pour améliorer sa situation. Elle ne se rendait pas compte de l'importance du contexte et de l'influence parfois des « amis » dans les situations de consommations.

Cela montre comment, même en peu de temps, nous pouvons avoir un impact significatif. De plus, cela me fait toujours sourire lorsque j'arrive en classe et qu'un ou une élève me reconnaisse des années précédentes puisque nous menons des ateliers à partir du CO jusqu'en âge du secondaire II. Je me dis que notre passage n'a pas été oublié !

### Quelles sont les difficultés auxquelles vous vous heurtez ?

Parfois, je dois apprendre à revoir mes ambitions. On voit souvent les jeunes seulement lors d'une intervention ponctuelle en classe. Il faut apprendre à se dire que nos interventions courtes ne vont pas changer radicalement le comportement santé des jeunes du jour au lendemain. En revanche on sème beaucoup de petites graines... Il n'est pas rare que certains élèves restent à la fin du cours pour nous remercier ou nous faire part que « ça change de d'habitude » et que « c'est plus intéressant que ce qu'ils pensaient. »

### Quels sont vos souhaits ?

Avoir plus de ressources et de reconnaissance pour la promotion de la santé dans les écoles. Plus de liens entre les différents domaines santé, social et pédagogie dans le but commun de tirer à la même corde : le bien-être des jeunes. A plusieurs et en travaillant en réseau, on est plus forts ! Chaque

métier a ses spécificités et travailler ensemble est une réelle plus-value. Je pense également que ce serait vraiment bénéfique d'avoir des travailleurs sociaux ou des psychologues disponibles dans les écoles pour soutenir les jeunes de manière continue.

### Pour finir, pouvez-vous nous parler de vos loisirs ?

Je suis passionnée de scène (chant, musique, théâtre) et aime me ressourcer en montagne. En hiver, je pratique régulièrement du ski ou du ski de randonnée. J'aime également voyager et découvrir de nouvelles cultures. J'apprécie ces activités pour me détendre, me ressourcer et parfois me dépasser. Comme plusieurs de mes collègues le savent :

**« Une vie à cent à l'heure ! »**

# ADMINISTRATION



# RESSOURCES HUMAINES

115

## COLLABORATEURS (SOIT 68.8 EPT)

À cela s'ajoute env. 50 mandats horaires (30 by my angel et 20 Femmes/Hommes TISCHE)

### > LIGUE PULMONAIRE VALAISANNE

36

collaborateurs (soit 23.6 EPT)



### > UNITÉ DE SANTÉ SCOLAIRE

23

collaborateurs (soit 13.3 EPT)



### > DÉPISTAGE DU CANCER VALAIS

6

collaborateurs (soit 3.8 EPT)



### > DOMAINE PROMOTION DE LA SANTÉ ET PRÉVENTION

33

collaborateurs (soit 18.9 EPT)



### > DIRECTION/ADMINISTRATION GÉNÉRALE/RH/COMMUNICATION

12

collaborateurs (soit 8.2 EPT)



### > PERSONNEL D'ENTRETIEN

5

collaborateurs (soit 1 EPT)



# COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE ET DIGITALE

## > EN QUELQUES CHIFFRES

3'661



ABONNÉS FACEBOOK

2'824



ABONNÉS LINKEDIN

1'124



ABONNÉS INSTAGRAM

20

PAGES SANTÉ SUR DES THÉMATIQUES LIÉES À NOS ACTIVITÉS

2

NEWSLETTERS INTERNES PRÉSENTANT LES ACTIVITÉS DE CHAQUE DOMAINE AINSI QUE LES DONNÉES LIÉES AUX RESSOURCES HUMAINES

20

COMMUNIQUÉS DE PRESSE, DES ARTICLES DANS LA PRESSE OU DES MAGAZINES SPÉCIALISÉS ET DES SOLlicitATIONS RÉGULIÈRES DES MÉDIAS (PRESSE ÉCRITE, TV...)

## > COMMUNICATION INTERNE

En 2023, deux newsletters ont été envoyées à l'ensemble des collaborateurs et collaboratrices de PSV, y compris les membres du Comité. Ces newsletters visent à :

- Mettre en lumière les activités et projets en cours dans chaque domaine.
- Diffuser les informations RH importantes, telles que les arrivées, les départs et les événements organisés pour le personnel (journée du personnel, etc.).
- Partager des moments de vie au sein de l'entreprise (naissances, mariages, etc.).

Ces newsletters contribuent à renforcer le sentiment d'appartenance à PSV et à favoriser les échanges entre les collaborateurs.

Variées et informatives, elles constituent un outil de communication interne précieux pour l'entreprise.

## > PUBLICATIONS ET MÉDIAS

### RÉDACTION ET MISE EN FORME : UN DUO GAGNANT

Le service communication de PSV joue un rôle crucial dans la rédaction et la mise en forme de la majorité des communications externes de l'organisation. En d'autres termes, il s'assure que le message de PSV soit clair, concis et visuellement attrayant pour toucher un large public.

### UN RÉSEAU ÉTENDU POUR UNE PORTÉE AMPLIFIÉE

Loin de se limiter à une communication interne, le service communication tisse des liens étroits avec divers réseaux externes, tels que Smart Confluence et la Ligue pulmonaire. Cette collaboration permet à PSV de se positionner comme un acteur incontournable dans le domaine de la santé respiratoire et d'amplifier sa visibilité auprès d'un public plus large.

### 2023 : UNE ANNÉE RICHE EN COMMUNICATIONS

L'année 2023 a été particulièrement fructueuse avec la publication de plus d'une vingtaine de communiqués de presse, d'articles dans la presse spécialisée et de sollicitations régulières des médias (presse écrite, radio et télévision).

## 20 PAGES SANTÉ : INFORMER ET SENSIBILISER

En partenariat avec le SSP, le service communication a également contribué à la publication de 20 Pages Santé dans le Nouvelliste. Ces pages, consacrées à des thématiques liées aux activités de PSV, ont permis d'informer et de sensibiliser le grand public à différents enjeux de la santé des valaisans.

Toutes les thématiques abordées sont à retrouver sur [www.psvalais.ch/nouveliste](http://www.psvalais.ch/nouveliste)

### > RETOMBÉES MÉDIATIQUES

Une année riche en retour médias : radio, journaux et télévision. Voici quelques exemples :

Lancement preventeam, article Nouvelliste



<https://vu.fr/gWJwC>

« Les boîtes à trésor qui rendent accro dans les jeux vidéo », reportage RTS - Mise au point



<https://vu.fr/yjAce>

« Le jeu excessif et l'endettement chez les jeunes », reportage Canal9



<https://vu.fr/YheOh>

« Prévention : les jeunes face au pari perdu d'avance des loot boxes », reportage Canal9.



<https://vu.fr/gElpV>

« 16'000 personnes en Valais souffrent de la BPCO, la bronchopneumopathie chronique obstructive », article Rhône FM



<https://vu.fr/gWJwC>

« Pour la première fois, les institutions familiales du Haut-Valais se présentent ensemble », article Walliser Bote



<https://vu.fr/LNji>

« Stand Preventeam : la prévention par les jeunes et pour les jeunes », reportage Radio Chablais



<https://vu.fr/MJedv>

Toute notre actualité, avec les retours médias, est visible sur [www.psvalais.ch/actualites](http://www.psvalais.ch/actualites).

### > CANAUX DIGITAUX

#### SITE INTERNET

Notre site [www.promotionsantevalais.ch](http://www.promotionsantevalais.ch) demeure l'un de nos principaux outils de communication. Il sert de porte d'entrée vers nos différents domaines d'activités et joue un rôle essentiel dans la communication et la valorisation de nos diverses prestations.

En 2023, le site a connu une baisse de 10% de sa fréquentation, atteignant 148'913 utilisateurs uniques. Malgré cette diminution, le nombre total de pages vues a augmenté de 15%, pour atteindre 366'821. Cette baisse s'explique par la suppression de plus de 2'500 pages obsolètes, ce qui a réduit les points d'entrée pour les moteurs de recherche et, par conséquent, la visibilité du site. Toutefois, l'engagement des utilisateurs a augmenté, comme en témoigne la hausse du nombre de pages vues par visiteur. Cela montre que les visiteurs trouvent le contenu pertinent et utile.

En complément du portail institutionnel, PSV gère des **sites spécifiques** dédiés à l'information de nos différents publics cibles :

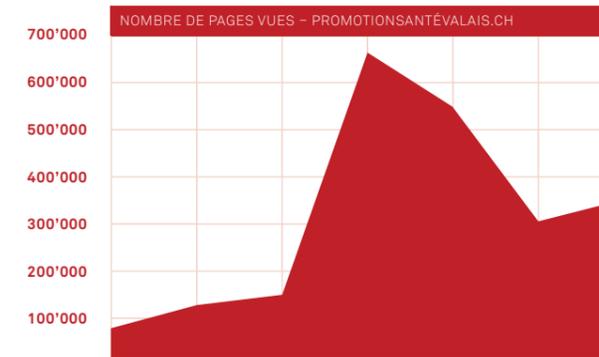
- [liguepulmonaire-vs.ch](http://liguepulmonaire-vs.ch)
- [depistagecolon-vs.ch](http://depistagecolon-vs.ch)
- [depistagesein-vs.ch](http://depistagesein-vs.ch)
- [fiesta.ch](http://fiesta.ch)
- [tujoues.ch](http://tujoues.ch)
- [labelcommunesante.ch](http://labelcommunesante.ch)

-10%

VISITEURS (148'913 UTILISATEURS UNIQUES)

+15%

PAGES VISITÉES (366'821)



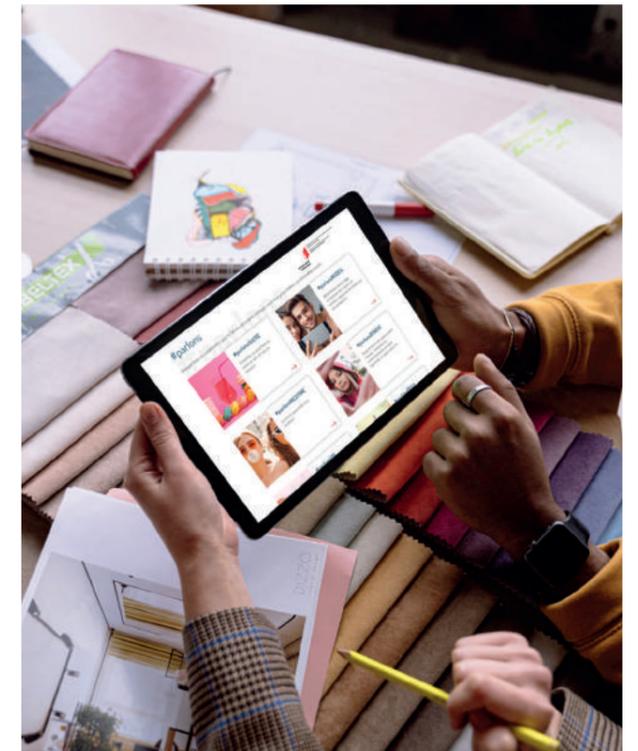
#### MÉDIAS SOCIAUX

Les médias sociaux jouent un rôle crucial dans notre stratégie de communication. En pleine expansion, ils nous permettent d'accroître la visibilité et de renforcer la notoriété de nos programmes à travers tout le canton. De plus, ils nous aident à générer du trafic sur nos divers sites web et à lancer des campagnes digitales ciblées.

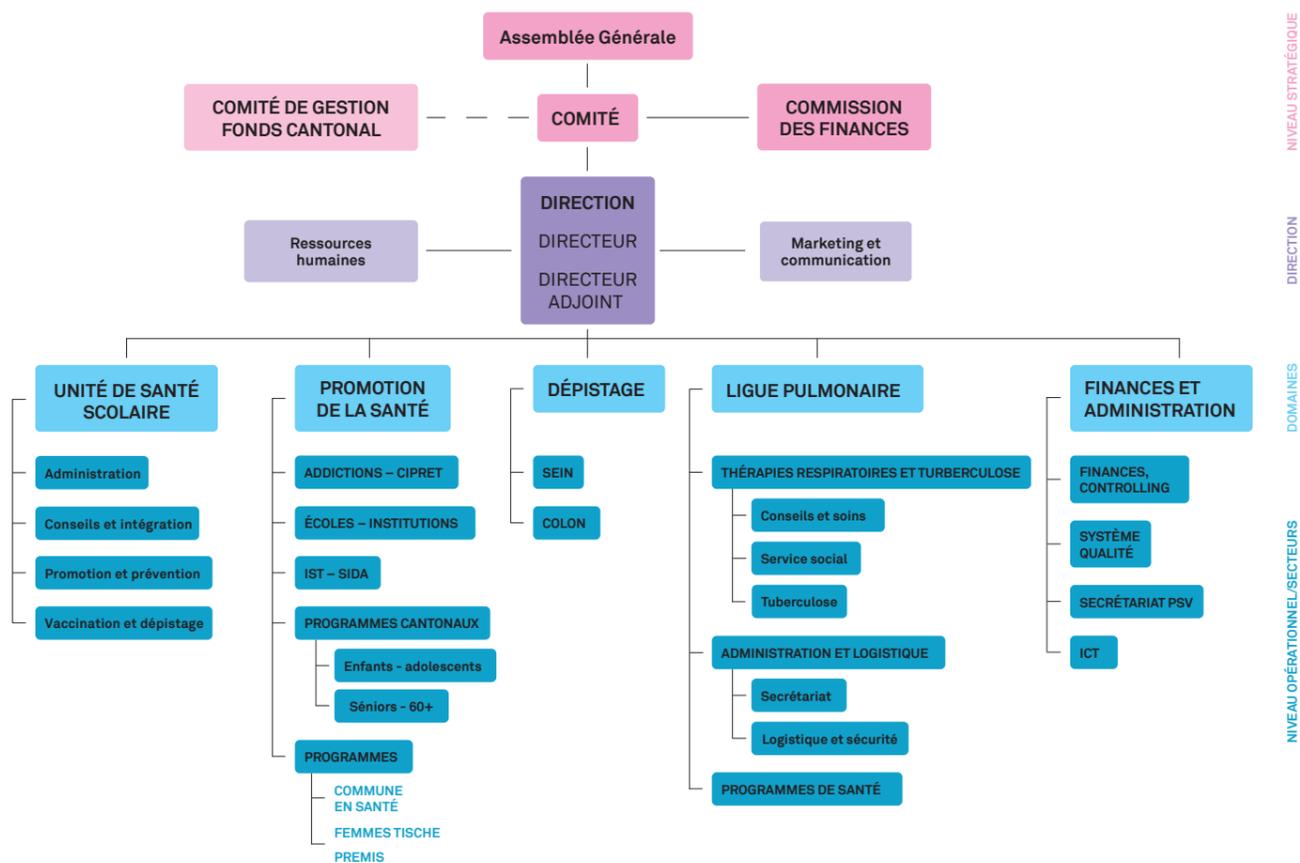
### > #PARLONS

Chaque mois, un nouveau sujet est abordé en collaboration avec les différents domaines de Promotion santé Valais et nos partenaires, afin de tirer parti de leurs expertises et de faire le lien avec leurs prestations. Ce processus permet non seulement de valoriser et de mieux faire connaître nos activités, mais aussi de créer des synergies internes et externes. Présentés sous forme d'articles, d'infographies, d'interviews ou de micro-trottoirs, ces contenus sont diffusés à travers nos canaux numériques et ciblés en fonction des publics concernés. Les thématiques sont définies en partenariat avec le SSP, qui apporte un soutien financier à la réalisation du projet. En 2023, les sujets abordés incluaient : l'alimentation, le cancer du côlon, les puffs, le mouvement, le jeu excessif, le cancer du sein, la BPCO et le VIH.

Pour plus d'informations, visitez [www.promotionsantevalais.ch/parlons](http://www.promotionsantevalais.ch/parlons).



## QUI SOMMES-NOUS ?



## REMERCIEMENTS

- Département de la Santé par le Service de la santé publique et l'Office du médecin cantonal
- Hôpital du Valais
- Centres médico-sociaux
- Société Médicale du Valais
- Pharmavalais
- Ligue pulmonaire suisse
- Promotion Santé Suisse
- Fonds de prévention du tabagisme
- CRIAD
- Dîme de l'alcool
- Association suisse pour la prévention du tabagisme
- Fondation Addiction Valais
- Loterie Romande
- Fondation Firmin Rudaz

Nous exprimons notre profonde gratitude envers tous nos partenaires, tant publics que privés, pour leur confiance et leur soutien indéfectible. Nous sommes également heureux de pouvoir compter sur des collaborateurs conscients de l'utilité de leurs tâches et de leurs compétences ; ils œuvrent sans relâche pour la bonne santé des Valaisannes et des Valaisans.

Enfin, nous tenons à remercier les membres du comité de Promotion santé Valais et des différentes commissions pour leur engagement, sans lequel notre association ne pourrait être au service de la population valaisanne.

À vous toutes et tous, un immense MERCI !

# COMPTES 2023



## Bilan consolidé au 31 décembre

Annexe	PSV 31.12.2023	Fonds		Consolidé 31.12.2023	Consolidé 31.12.2022	
		cantonal 31.12.2023	Santé scolaire 31.12.2023			
<b>Actif circulant</b>						
Liquidités	7	1'498'263	1'177'242	160'100	2'835'605	2'960'582
Titres	7	4'142'050	-	-	4'142'050	3'954'919
Débiteurs	4	4'681'256	-22'399	-786'208	3'872'648	3'846'250
Débiteurs Etat du Valais	4	-	-	-	-	-
Comptes de régularisation actif	6	601'160	25'456	802'372	1'428'987	1'089'854
Stocks accessoires - vaccins	5	455'680	-	17'360	473'041	430'794
		<b>11'378'409</b>	<b>1'180'299</b>	<b>193'624</b>	<b>12'752'332</b>	<b>12'282'400</b>
<b>Actif immobilisé</b>						
Stocks appareils	8	1'406'731	-	-	1'406'731	1'236'715
Mobilier et équipements	8	68'055	-	-	68'055	92'252
Machines de bureau et informatique	8	35'649	-	-	35'649	34'251
Véhicules	8	8'217	-	-	8'217	16'434
Immeubles	8	2'061'944	-	-	2'061'944	2'055'958
Logiciels informatiques	8	174'735	-	-	174'735	336'575
		<b>3'755'330</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>3'755'330</b>	<b>3'772'184</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>15'133'739</b>	<b>1'180'299</b>	<b>193'624</b>	<b>16'507'662</b>	<b>16'054'585</b>
<b>Engagements à court terme</b>						
Créanciers	9	775'250	669'372	22'542	1'467'164	1'520'742
Créanciers Etat du Valais	9	-	160'243	145'626	305'869	397'951
Comptes de régularisation passif	10	263'156	332'683	15'456	611'295	435'780
Provisions à court terme	11	9'871	18'000	10'000	37'871	29'871
		<b>1'048'277</b>	<b>1'180'299</b>	<b>193'624</b>	<b>2'422'200</b>	<b>2'384'344</b>
<b>Capital de l'organisation</b>						
Capital		5'604'048	-	-	5'604'048	5'590'981
Réserve pour fluctuation de titres		350'000	-	-	350'000	250'000
Réserve de réévaluation des immeubles		1'024'898	-	-	1'024'898	1'050'498
<b>Capital des Fonds</b>						
Fonds pour actions prévention		3'594'615	-	-	3'594'615	3'600'000
Fonds pour actions prévention CIPRET	18	610'000	-	-	610'000	610'000
Fonds pour solidarité et prévention IST-Sida		44'429	-	-	44'429	172'799
Fonds pour Ecoles et institutions	18	645'308	-	-	645'308	650'598
Fonds pour informatique		603'186	-	-	603'186	603'186
Fonds pour la recherche et l'innovation		230'000	-	-	230'000	50'000
Fonds pour Fondation LVPP		190'000	-	-	190'000	-
Fonds pour Ligue pulmonaire		1'188'978	-	-	1'188'978	1'092'178
Résultat		-	-	-	-	-
		<b>14'085'461</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>14'085'461</b>	<b>13'670'240</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>15'133'739</b>	<b>1'180'299</b>	<b>193'624</b>	<b>16'507'662</b>	<b>16'054'585</b>

## Compte de résultat consolidé de l'exercice

Annexe	PSV 2023	Fonds cantonal 2023	Santé scolaire 2023	Consolidé 2023	Consolidé 2022	
						<b>EXPLOITATION</b>
<b>Produits d'exploitation</b>						
Contributions Confédération		297'668	80'468	-	378'136	318'083
Contributions Canton du Valais - Communes		41'756	2'023'000	2'100'000	4'164'756	3'883'382
Contr. Compl. Canton (+ manque) /(- excédent)		-	-160'243	-145'626	-305'869	-397'951
Dons et contributions autres	19	91'986	138'950	-	230'936	191'568
Thérapies à domicile / dépistage / vaccinations		6'631'714	3'550'616	794'456	10'976'786	10'078'004
Prestations de service à des tiers		417'661	-	-	417'661	4'338'952
Autres revenus		93'092	1'000	51'492	145'583	144'439
Financement projets / financements spécifiques	19	972'427	1'429'783	-	2'402'210	1'997'173
Produits des cours		5'720	-	-	5'720	6'116
Diminution de recettes		-10'180	-	-	-10'180	-352
		<b>8'541'844</b>	<b>7'063'573</b>	<b>2'800'321</b>	<b>18'405'738</b>	<b>20'559'414</b>
<b>Charges directes</b>						
Thérapie à domicile / dépistage / vaccinations	12	-1'364'995	-2'611'171	-589'707	-4'565'873	-4'311'590
Prestations de service de tiers	12	-2'328	-1'499	-52'206	-56'033	-36'747
Contribution LPS - soutien patients	12	-231'388	-	-	-231'388	-210'523
Projets	12	-463'029	-699'241	-	-1'162'270	-1'436'541
Cours	12	-	-	-	-	-12'323
		<b>-2'061'739</b>	<b>-3'311'911</b>	<b>-641'913</b>	<b>-6'015'564</b>	<b>-6'007'724</b>
<b>Charges du personnel</b>						
Salaires	13	-3'805'005	-2'393'357	-1'598'185	-7'796'546	-9'447'950
Charges sociales	13	-849'324	-509'901	-293'072	-1'652'296	-1'983'363
Autres frais de personnel	13	-116'546	-208'837	-41'538	-366'921	-687'660
		<b>-4'770'875</b>	<b>-3'112'094</b>	<b>-1'932'795</b>	<b>-9'815'763</b>	<b>-12'118'974</b>
<b>Charges d'exploitation</b>						
Charges des locaux		-210'853	-88'448	-93'092	-392'393	-393'063
Entretiens, réparations, remplacement		-5'517	-13'322	-	-18'839	-12'406
Charges des véhicules		-12'360	-88	-	-12'448	-15'103
Assurances, taxe		-5'940	-3'237	-2'424	-11'601	-10'764
Energie et élimination des déchets		-9'275	-4'108	-25	-13'407	-11'132
Charges d'administration		-285'976	-327'857	-127'491	-741'324	-1'006'528
Charges de publicité		-62'895	-11'207	-2'574	-76'676	-79'668
Autres charges d'exploitation		-26'875	-127'835	-	-154'710	-154'219
Frais bancaires		-	-167	-8	-175	-174
Amortissement	8	-928'111	-63'299	-	-991'410	-925'565
		<b>-1'547'802</b>	<b>-639'568</b>	<b>-225'613</b>	<b>-2'412'984</b>	<b>-2'608'622</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>161'427</b>	<b>-0</b>	<b>-0</b>	<b>161'427</b>	<b>-175'906</b>
<b>Résultat financier</b>						
Charges financières		-20'624	-	-	-20'624	-512'892
Produits financiers		263'065	-	-	263'065	108'068
		<b>242'441</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>242'441</b>	<b>-404'824</b>
<b>Résultat hors exploitation</b>						
Charges hors exploitation		-	-	-	-	-
Produits hors exploitation		23'599	-	-	23'599	-
Dissolution réserve et fonds	17	25'600	-	-	25'600	77'323
		<b>49'199</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>49'199</b>	<b>77'323</b>
<b>RESULTAT ANNUEL (AVANT ATTRIBUTION AU CAPITAL DES FONDS)</b>		<b>453'067</b>	<b>-0</b>	<b>-0</b>	<b>453'067</b>	<b>-503'407</b>
<b>Variation du capital des fonds</b>						
Versement/utilisation Réserve fluctuation de titres		-100'000	-	-	-100'000	220'000
Versement/utilisation Fonds pour action de prévention CIPRET		-	-	-	-	130'000
Versement/utilisation Fonds Ecoles & Institutions		-	-	-	-	50'000
Versement/utilisation Fonds pour informatique		-	-	-	-	-
Versement/utilisation Fonds pour la recherche et l'innovation		-50'000	-	-	-50'000	-
Versement/utilisation Fonds pour la Fondation LVPP		-190'000	-	-	-190'000	-
Versement/utilisation Fonds Ligue pulmonaire		-100'000	-	-	-100'000	-
<b>RESULTAT ANNUEL (AVANT ATTRIBUTION AU CAPITAL)</b>		<b>13'067</b>	<b>-0</b>	<b>-0</b>	<b>13'067</b>	<b>-103'407</b>

## Tableau de flux de trésorerie

	2023	2022
<b>Activité d'exploitation</b>		
Résultat de l'exercice	13'067	-103'407
Variation du capital des fonds	402'155	-571'033
Amortissements/réévaluations de l'actif immobilisé	991'410	925'565
Diminution/augmentation des créances résultant de livraisons et de prestations	-26'398	2'273'886
Diminution/augmentation des stocks	-42'247	-80'274
Diminution/augmentation des autres créances et comptes de régularisation actif	-339'130	565'237
Augmentation/diminution des dettes résultant de livraisons et de prestations	-145'659	-977'303
Augmentation/diminution des autres dettes à court terme et comptes de régularisation passif	175'516	-2'089
Augmentation/diminution des provisions à court terme	8'000	-9'817
<b>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation</b>	<b>1'036'714</b>	<b>2'020'765</b>
<b>Activité d'investissement</b>		
Investissement dans des immobilisations corporelles	-953'955	-720'885
Désinvestissement dans des immobilisations corporelles	-	339
Investissement dans des immobilisations financières	-187'131	-
Désinvestissement dans des immobilisations financières	-	456'571
Investissement dans des immobilisations incorporelles	-20'600	-3'690
Désinvestissement dans des immobilisations incorporelles	-	33'259
<b>Flux de trésorerie provenant des investissements</b>	<b>-1'161'686</b>	<b>-234'406</b>
<b>Activité de financement</b>		
Augmentation / (Remboursement) dettes financières à court terme	-	-
Augmentation / (Remboursement) dettes financière à long terme	-	-
<b>Flux de trésorerie provenant du financement</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
	<b>-124'972</b>	<b>1'786'360</b>
<b>Variation de la trésorerie</b>		
Trésorerie au début de l'exercice	2'960'582	1'174'222
Trésorerie en fin de l'exercice	2'835'610	2'960'582
	<b>-124'972</b>	<b>1'786'360</b>

## Tableau de variation du capital

2023	Valeur au 01.01	Allocations	Transferts internes	Utilisations	Valeur au 31.12
<b>Capital des Fonds</b>	-	-	-	-	-
Fonds pour actions prévention	3'600'000	-	-	-5'385	3'594'615
Fonds pour actions prévention CIPRET	610'000	-	-	-	610'000
Fonds pour solidarité et prévention Sida	172'799	1'630	-130'000	-	44'429
Fonds Ecoles et Institutions	650'598	-	-	-5'290	645'308
Fonds pour informatique	603'186	-	-	-	603'186
Fonds de recherche	50'000	-	-	-	50'000
Fonds pour Fondation LVPP	-	190'000	-	-	190'000
Fonds Ligue pulmonaire	1'092'178	100'000	-	-3'200	1'188'978
Fonds pour l'innovation	-	50'000	130'000	-	180'000
	<b>6'778'761</b>	<b>341'630</b>	<b>-</b>	<b>-13'875</b>	<b>7'106'516</b>
<b>Capital de l'organisation</b>	-	-	-	-	-
Capital	5'590'981	13'067	-	-	5'604'048
<b>Fonds affectés</b>	-	-	-	-	-
Réserve pour fluctuation de titres	250'000	100'000	-	-	350'000
Réserve de réévaluation des immeubles	1'050'498	-	-	-25'600	1'024'898
	<b>6'891'479</b>	<b>100'000</b>	<b>-</b>	<b>-25'600</b>	<b>6'978'946</b>
<b>Total Fondspropres</b>	<b>13'670'240</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>14'085'462</b>
2022	Valeur au 01.01	Allocations	Transferts internes	Utilisations	Valeur au 31.12
<b>Capital des Fonds</b>	-	-	-	-	-
Fonds pour actions prévention	3'600'000	-	-	-	3'600'000
Fonds pour actions prévention CIPRET	740'000	-	-	-130'000	610'000
Fonds pour solidarité et prévention Sida	172'799	-	-	-	172'799
Fonds Ecoles et Institutions	706'598	-	-	-56'000	650'598
Fonds pour informatique	640'896	-	-	-37'710	603'186
Fonds de recherche	100'000	-	-	-50'000	50'000
Fonds pour Fondation LVPP	200'000	-	-	-200'000	-
Fonds Ligue pulmonaire	1'143'901	-	-	-51'723	1'092'178
Fonds pour l'innovation	-	-	-	-	-
	<b>7'304'194</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-525'433</b>	<b>6'778'761</b>
<b>Capital de l'organisation</b>	-	-	-	-	-
Capital	5'694'388	-	-	-103'407	5'590'981
<b>Fonds affectés</b>	-	-	-	-	-
Réserve pour fluctuation de titres	470'000	-	-	-220'000	250'000
Réserve de réévaluation des immeubles	1'076'098	-	-	-25'600	1'050'498
	<b>7'240'486</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-245'600</b>	<b>6'891'479</b>
<b>Total Fondspropres</b>	<b>14'544'680</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>13'670'240</b>

Ce tableau inclut la somme de la dissolution de réserves et fonds figurant sur le compte de résultat ainsi que la somme de la variation du capital des fonds

## Annexes

### 1. Présentation

PSV est une association à but non lucratif qui se donne comme mission de favoriser durablement la santé de l'ensemble de la population valaisanne dans une perspective d'égalité des chances et ceci à tous les âges de la vie.

Promotion santé Valais regroupe 4 domaines d'activités, à savoir :

- Le centre de dépistage du cancer du sein et du cancer du côlon
- L'unité cantonale de santé scolaire
- La ligue pulmonaire valaisanne
- La promotion de la santé

### 2. Principes comptables

#### Base de présentation des comptes annuels

La comptabilité et la présentation des comptes répondent aux dispositions légales, aux statuts de Promotion santé Valais (PSV) ainsi qu'aux règles Swiss GAAP RPC. Le compte annuel reflète la situation réelle de l'état de la fortune, des finances et des recettes de PSV. Sont valables les bases d'évaluation selon le concept-cadre de Swiss GAAP RPC.

### 3. Base et principes d'évaluation

#### Actif circulant

Les actifs circulants comprennent les avoirs en espèces et les avoirs à vue auprès des banques et d'autres établissements financiers, ainsi que les moyens financiers à court terme extrêmement liquides qui peuvent être convertis à tout moment en liquidités. Les avoirs en monnaies étrangères sont convertis en francs suisses au taux de clôture.

#### Titres

Les titres de l'actif circulant sont évalués à la valeur de marché.

#### Débiteurs

Cette rubrique du bilan comprend toutes les créances encore ouvertes contre des tiers découlant de livraisons et de prestations fournies et facturées.

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale, sans tenir compte des corrections de valeur économiquement nécessaires car les risques effectifs sont si minimes qu'ils ne nécessitent pas de provision.

#### Stocks accessoires - vaccins

Les stocks se composent essentiellement de matériel et d'accessoires pour la Ligue pulmonaire ainsi que le stock des vaccins de l'Unité de santé scolaire. Ils sont évalués au coût d'acquisition en tenant compte des ajustements de valeurs nécessaires.

#### Comptes de régularisation actif

Les actifs de régularisation permettent la délimitation des exercices comptables. Ces comptes ont un caractère de court terme. L'évaluation se fait à la valeur nominale.

#### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont portées au bilan à leur valeur d'acquisition, en tenant compte des amortissements économiquement justifiés. Les amortissements sont établis selon la méthode linéaire basée sur l'estimation de la durée retenue par les directives cantonales. Les immobilisations sont activées à partir de CHF 1'000.- de valeur d'achat.

Les amortissements s'effectuent dès la date d'acquisition et les durées se basent en principe sur les catégories suivantes :

Catégorie	Année
Mobilier	8
Appareils (concentrateur, distributeur oxygène, aspiration)	3
CPAP	4
Immeuble	50
Installations et agencements	8
Véhicules	4
Informatique	3

#### Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent les licences/logiciels informatiques. Elles sont comptabilisées au coût d'acquisition, en tenant compte des amortissements économiquement justifiés. Conformément aux directives du Conseil d'Etat du canton du Valais du 4 mai 2016, les amortissements sont calculés de manière linéaire au taux constant de 20%, pour une durée d'utilisation de 5 ans.

Les amortissements s'effectuent dès l'acquisition.

#### Engagement à court terme

Les capitaux étrangers figurent au bilan à leur valeur nominale. Le délai fixant la limite entre « court et long terme » est considéré à partir de 12 mois.

#### Compte de régularisation passifs

Les passifs de régularisation permettent la délimitation des exercices comptables. Ces comptes ont un caractère de court terme. L'évaluation se fait à la valeur nominale.

#### Capital des fonds

Les fonds sont évalués à leur valeur nominale. Les fonds sont des moyens qui permettent de garantir le financement de certaines activités pour lesquelles des comptes spécifiques sont tenus. Les fonds ne peuvent être utilisés pour d'autres buts que ceux pour lesquels ils ont été créés.

#### Prévoyance professionnelles

Le personnel est affilié à la CPVAL à Sion. Les cotisations sont versées mensuellement. Le compte de résultat comprend les cotisations dues pour l'exercice.

Les plans de prévoyance sont financés par les employés et les employeurs selon le règlement de la caisse de pension. L'association participe aux coûts de l'octroi des rentes pont AVS à raison de 50% des montants effectivement versés aux bénéficiaires.

#### Parties liées

La fondation LVPP est considérée comme une partie liée. Elle a pour but de promouvoir, soutenir et valoriser des projets en lien avec les activités, buts actuels et futurs de la LVPP; soutenir les patients LVPP afin d'améliorer leur autonomie et leur qualité de vie; contribuer à la mise sur pied, au soutien et à la diffusion de recherches dans le domaine de la prévention et de la promotion de la santé ainsi que dans le domaine pulmonaire; promouvoir, soutenir et valoriser des projets de prévention de la santé; contribuer à sensibiliser la population aux questions de santé.

Un versement de CHF 190'000.- sur le bénéfice de 2023 est prévu.

<b>4. Débiteurs</b>	<b>31.12.2023</b>	<b>31.12.2022</b>
Débiteurs	3'872'648	3'846'250
Débiteurs Etat du Valais	-	-
	<b>3'872'648</b>	<b>3'846'250</b>
<b>5. Stocks</b>	<b>31.12.2023</b>	<b>31.12.2022</b>
Stocks accessoires - vaccins	473'041	430'794
	<b>473'041</b>	<b>430'794</b>
<b>6. Comptes de régularisation actif</b>	<b>31.12.2023</b>	<b>31.12.2022</b>
Comptes de régularisation actif	1'428'987	1'089'854
	<b>1'428'987</b>	<b>1'089'854</b>
<b>7. Actif circulant</b>	<b>31.12.2023</b>	<b>31.12.2022</b>
Liquidités	2'835'605	2'960'582
Titres	4'142'050	3'954'919
	<b>6'977'655</b>	<b>6'915'502</b>

## 8. Immobilisations corporelles et incorporelles

2023	Appareils	Mobilier et équipements	Véhicules	Machines de bureau et Informatique	Immeubles	Total
<b>Coût d'acquisition</b>						
<b>Etat au 01.01</b>	<b>5'530'414</b>	<b>345'133</b>	<b>82'371</b>	<b>178'141</b>	<b>2'517'381</b>	<b>8'653'441</b>
Entrées	806'329	17'675	-	41'817	88'134	953'955
Transfert	-	-	-	-	-	-
Sortie	-	-	-	-	-	-
<b>Etat au 31.12</b>	<b>6'336'743</b>	<b>362'808</b>	<b>82'371</b>	<b>219'958</b>	<b>2'605'515</b>	<b>9'607'396</b>
<b>Fonds d'amortissement</b>						
<b>Etat au 01.01</b>	<b>4'293'700</b>	<b>252'882</b>	<b>65'937</b>	<b>143'890</b>	<b>461'423</b>	<b>5'217'832</b>
Entrées	-	-	-	-	-	-
Transfert	-	-	-	-	-	-
Amortissements	636'313	41'872	8'217	40'419	82'148	808'969
<b>Etat au 31.12</b>	<b>4'930'013</b>	<b>294'753</b>	<b>74'154</b>	<b>184'309</b>	<b>543'572</b>	<b>6'026'801</b>
<b>Valeur comptable au 31.12</b>	<b>1'406'731</b>	<b>68'055</b>	<b>8'217</b>	<b>35'649</b>	<b>2'061'944</b>	<b>3'580'595</b>

2022	Appareils	Mobilier et équipements	Véhicules	Machines de bureau et Informatique	Immeubles	Total
<b>Coût d'acquisition</b>						
<b>Etat au 01.01</b>	<b>4'844'940</b>	<b>339'045</b>	<b>82'710</b>	<b>148'818</b>	<b>2'517'381</b>	<b>7'932'895</b>
Entrées	685'474	6'088	-	29'322	-	720'885
Transfert	-	-	-	-	-	-
Sortie	-	-	-339	-	-	-339
<b>Etat au 31.12</b>	<b>5'530'414</b>	<b>345'133</b>	<b>82'371</b>	<b>178'141</b>	<b>2'517'381</b>	<b>8'653'441</b>
<b>Fonds d'amortissement</b>						
<b>Etat au 01.01</b>	<b>3'671'025</b>	<b>212'287</b>	<b>53'816</b>	<b>109'908</b>	<b>390'291</b>	<b>4'437'327</b>
Entrées	-	-	-	-	-	-
Transfert	-	-	-	-	-	-
Amortissements	622'675	40'594	12'121	33'982	71'132	780'504
<b>Etat au 31.12</b>	<b>4'293'700</b>	<b>252'882</b>	<b>65'937</b>	<b>143'890</b>	<b>461'423</b>	<b>5'217'832</b>
<b>Valeur comptable au 31.12</b>	<b>1'236'715</b>	<b>92'252</b>	<b>16'434</b>	<b>34'251</b>	<b>2'055'958</b>	<b>3'435'609</b>

2023	Logiciels	Total
<b>Coût d'acquisition</b>		
<b>Etat au 01.01</b>	<b>875'256</b>	<b>875'256</b>
Entrées	20'600	20'600
Transfert	-	-
Sortie	-	-
<b>Etat au 31.12</b>	<b>895'856</b>	<b>895'856</b>
<b>Fonds d'amortissement</b>		
<b>Etat au 01.01</b>	<b>538'681</b>	<b>538'681</b>
Entrées	-	-
Transfert	-	-
Amortissements	182'440	182'440
<b>Etat au 31.12</b>	<b>721'121</b>	<b>721'121</b>
<b>Valeur comptable au 31.12</b>	<b>174'735</b>	<b>174'735</b>

2022	Logiciels	Total
<b>Coût d'acquisition</b>		
<b>Etat au 01.01</b>	<b>904'824</b>	<b>904'824</b>
Entrées	3'690	3'690
Transfert	-	-
Sortie	-33'259	-33'259
<b>Etat au 31.12</b>	<b>875'256</b>	<b>875'256</b>
<b>Fonds d'amortissement</b>		
<b>Etat au 01.01</b>	<b>393'619</b>	<b>393'619</b>
Entrées	-	-
Transfert	-	-
Amortissements	145'061	145'061
<b>Etat au 31.12</b>	<b>538'681</b>	<b>538'681</b>
<b>Valeur comptable au 31.12</b>	<b>336'575</b>	<b>336'575</b>

	31.12.2023	31.12.2022
<b>9. Créanciers</b>		
Créanciers	1'467'164	1'520'742
Créanciers salaires et charges sociales	-	-
Créanciers Etat du Valais	305'869	397'951
	<b>1'773'034</b>	<b>1'918'693</b>

	31.12.2023	31.12.2022
<b>10. Comptes de régularisation passifs</b>		
Comptes de régularisation passif	611'295	435'780
	<b>611'295</b>	<b>435'780</b>

	31.12.2023	31.12.2022
<b>11. Provisions à court terme</b>		
Provisions à court terme	37'871	29'871
	<b>37'871</b>	<b>29'871</b>

	31.12.2023	31.12.2022
<b>12. Charges directes</b>		
Thérapie à domicile / dépistage / vaccinations	-4'565'873	-4'311'590
Prestations de service de tiers	-56'033	-36'747
Contribution LPS - soutien patients	-231'388	-210'523
Projets	-1'162'270	-1'436'541
Cours	-	-12'323
	<b>-6'015'564</b>	<b>-6'007'724</b>

	31.12.2023	31.12.2022
<b>13. Charges de personnel</b>		
Salaires	-7'796'546	-9'447'950
Charges sociales	-1'652'296	-1'983'363
Autres frais de personnel	-366'921	-687'660
	<b>-9'815'763</b>	<b>-12'118'973</b>

	31.12.2023	31.12.2022
<b>14. Prévoyance en faveur du personnel</b>		
Charges de prévoyance professionnelle	751'349	890'419

Selon une communication faite le 30 mars 2022 par la CPVAL. Le minimum requis selon l'article 72a LPP pour les institutions de prévoyance en capitalisation partielle est de 80%.

La caisse de prévoyance CPVAL a effectué une réforme structurelle au 1er janvier 2020. Un système à 2 caisses est mis en place, une caisse « fermée » avec conservation de la garantie de l'Etat, pour les assurés affiliés avant le 31.12.2011 et une caisse « ouverte » pour les assurés affiliés après le 1er janvier 2012.

Un régime transitoire de compensation des pertes est prévu ainsi que différents leviers afin d'atténuer les baisses de prestations projetées. L'Etat du Valais dans sa séance du 4 septembre 2019 a décidé de prendre à sa charge le financement des montants compensatoires liés à la baisse du taux de conversion ainsi que la compensation partielle de la nouvelle échelle de bonification. Le degré de couverture, selon art. 44 OPP2 est de 99.8% pour la caisse fermée et à 113.8% pour la caisse ouverte.

	31.12.2023	31.12.2022
<b>15. Honoraires versés à l'organe de révision</b>		
Honoraires versés à l'organe de révision	7'000	9'800
Honoraires pour autres prestations	5'000	2'320
	<b>12'000</b>	<b>12'120</b>

	31.12.2023	31.12.2022
<b>16. Indemnités versées aux membres des organes responsables</b>		
Indemnités aux membres du Comité	22'800	20'850
	<b>22'800</b>	<b>20'850</b>

	31.12.2023	31.12.2022
<b>17. Dissolution de réserves</b>		
Dissolution de réserve	-25'600	-77'323
	<b>-25'600</b>	<b>-77'323</b>
Dissolution de réserves 2023: Réserve pour réévaluation d'immeuble: -25'600.- amortissement		

	31.12.2023	31.12.2022
<b>18. Variation du capital des Fonds</b>		
Versement/utilisation Réserve pour fluctuation de titres	100'000	-220'000
Versement/utilisation Fonds pour solidarité et prévention Sida	1'630	
Versement/utilisation Fonds pour action de prévention	-5'385	-130'000
Versement/utilisation Fonds Ecoles & Institutions	-5'290	-50'000
Versement/utilisation Fonds pour l'innovation	50'000	0
Versement/utilisation Fonds Ligue pulmonaire	96'800	0
	<b>237'755</b>	<b>-400'000</b>
Fonds pour action de prévention: 5'385.- soutien Vélocité		
Fonds pour Ecoles & Institutions: 5'290.- soutien projet RE21		
Fonds Ligue pulmonaire: 3'200.- soutien Solid'Air 2023		

	31.12.2023	31.12.2022
<b>19. Dons</b>		
Fundraising de la Ligue pulmonaire suisse	64'500	74'066
Dons ordinaires / Fondation LVPP	143'500	88'902
Dons pour IST- Sida et préventions: Ville de Sion	9'000	3'000
Dons PSV au Fonds cantonal en soutien aux projets	56'000	149'674
Ligue contre le cancer	23'000	23'000
Loterie Romande	40'000	-
Dîme de l'alcool	130'000	95'000
	<b>466'000</b>	<b>433'642</b>

**Utilisation des dons**

Projets Addictions/CIPRET (Achats tests, Fiesta, Preveteam, Ready4Life)	122'000	60'000
Projets Ecoles & Institutions		35'000
Soutien au programme d'action cantonal	40'000	90'000
Soutien direct aux patients de la Ligue pulmonaire valaisanne	17'000	15'800
Soutien direct IST-Sida	3'000	
Projet Premis	30'000	9'934
Projet MoiCMoi	19'000	58'690
Projet Escape Addict	8'000	9'026
Projet Réseau d'Ecoles21	3'000	4'782
Projet Commune en santé	58'000	68'823
Projet Ligue pulmonaire valaisanne	62'000	33'412
Projet Stratégie numérique	40'000	
Loyers IST-Sida	-	14'078
Loyers dépistage du cancer	-	11'097
Soutien aux formations continues du personnel	22'000	-
Soutien au programme de dépistage du cancer du sein	23'000	18'000
Soutien au programme de dépistage du cancer du côlon	19'000	5'000
	<b>466'000</b>	<b>433'642</b>

La **Dîme de l'alcool** soutenu les projets Preveteam, Fiesta, Achats tests, Ready4Life et Escape Addict, à hauteur de **CHF 130'000.-**. Nous la remercions pour sa généreuse contribution.

Nous remercions également tous les donateurs anonymes qui nous ont permis de soutenir par des actions directes, des personnes souffrant de maladie pulmonaire.

La **LOTIER ROMANDE** soutenu le projet Stratégie Numérique, pour une éducation numérique responsable, à hauteur de **CHF 40'000.-**. Nous la remercions pour sa générosité.

**20. Evénements subséquents à la date de clôture**

Aucun événement important ayant un impact sur les comptes annuels de 2023 n'est survenu entre la date du bilan et la date de signature des comptes annuels.

**Rapport de performance****1. But et objectifs de la fondation**

L'association a pour buts

a. de développer, mener, soutenir et valoriser des projets de prévention et de promotion de la santé, de participer à la coordination de la prévention cantonale et à la lutte contre certaines maladies transmissibles, sur la base de conventions passées avec le Département de la santé et dans le respect des dispositions légales en vigueur

b. de lutter contre les maladies pulmonaires, les insuffisances respiratoires, la tuberculose et les allergies

**2. Prestations fournies durant l'exercice****Ligue pulmonaire**

- prévention et le traitement des maladies pulmonaires, les conseils et l'aide, l'enseignement aux patients, la promotion de l'entraide, le soutien à la recherche
- la prévention du tabagisme
- le dépistage de la tuberculose et l'organisation d'enquêtes d'entourage
- la défense des intérêts des personnes concernées et de leurs proches
- la coordination et l'encouragement de la collaboration avec des institutions poursuivant un but semblable

**Promotion de la santé**

- le développement et le soutien de projets de prévention et de promotion de la santé
- sous l'autorité et la responsabilité de l'Etat et dans le cadre de conventions soumises à l'approbation du Conseil d'Etat
  1. la mise en oeuvre de programmes dans les domaines du dépistage, de la prévention des maladies transmissibles et non transmissibles
  2. la coordination de programmes de prévention, de la santé scolaire et la tenue du secrétariat de commissions cantonales
- l'intégration, le soutien, le partenariat et la collaboration avec d'autres ligues ou institutions de santé
- le soutien de la recherche et de l'évaluation de programmes

**3. Membres de l'organe suprême**

- a. le Groupement valaisan des centres médico-sociaux
- b. l'Hôpital du Valais
- c. la Société médicale du Valais
- d. Pharmavalais
- e. l'Etat du Valais, par le Service de la santé publique

**4. Membres du comité**

Les membres du comité sont élus par l'assemblée générale pour une période de 4 ans et sont rééligibles.

M. Dominique Favre	Président
Mme Valérie Vouillamoz	Vice-présidente, Secrétaire générale du groupement des centres médico-sociaux
Dr Eric Masserey	Médecin cantonal
Pr Pierre-Olivier Bridevaux	Médecin-chef pneumologie, représentant de l'Hôpital du Valais
Mme Vanessa Caliesch	Représentante du Haut-Valais
Dr Eric Dayer	Représentant du Valais central
Dresse Daniela Studer	Pneumologue, représentante de la SMV
M. Jean-Boris Von Roten	Représentant des pharmaciens

**5. Organe de contrôle**

L'organe de contrôle est désigné par l'assemblée générale pour une période de 2 ans.

Le contrôle restreint est assuré par la fiduciaire FIDAG SA.

**6. Direction**

M. Jean-Bernard Moix	Directeur
Mme Sandra Micheloud	Directrice adjointe

**Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint à l'assemblée des membres de Promotion Santé Valais, à Sion**

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, comptes de résultat, tableau de flux de trésorerie et annexe) de votre association pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2023. Conformément aux dispositions de la norme Swiss GAAP RPC 21, le rapport de performance n'est pas soumis au contrôle de l'organe de révision.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au comité, alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques, ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne, ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas constaté d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que des résultats et de ses flux de trésorerie, conformément aux Swiss GAAP RPC, et qu'ils ne sont pas conformes à la loi et aux Statuts.

Fiduciaire FIDAG SA



Christophe Pitteloud  
Expert-réviseur agréé  
Réviseur responsable



Edouard Clergue  
Expert-réviseur agréé

Sion, le 30 avril 2024  
Exemplaire numérique

**Annexes :** comptes annuels





**PROMOTION SANTÉ VALAIS**

Rue de Condémines 14  
Case postale – 1951 Sion  
Tél. 027 329 04 29  
info@psvalais.ch

[www.promotionsantevalais.ch](http://www.promotionsantevalais.ch)